

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

R a p p o r t   A n n u e l   2 0 2 3

 45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca 20 070

 Tél. : 0522 20 33 04

 [www.maghrebail.ma](http://www.maghrebail.ma)  
[www.leasebox.ma](http://www.leasebox.ma)

**MAGHREBAIL**



# MAGHREBAIL



BIEN PLUS QU'UN LEASING

Avec la **LEASEBOX**,  
tout **devient** simplement **évident**



[www.leasebox.ma](http://www.leasebox.ma)



Avec le lancement de la LEASEBOX, Maghrebail va plus loin dans l'innovation. La LEASEBOX, unique en son genre, développée en exclusivité pour nos clients, est maintenant disponible sur le site internet [www.leasebox.ma](http://www.leasebox.ma) et également téléchargeable sur smartphone et tablette.

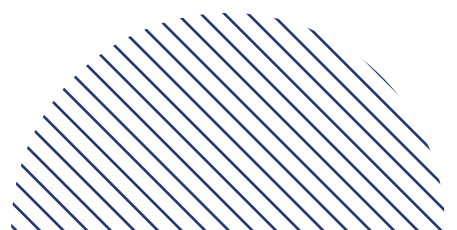
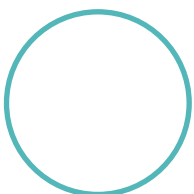
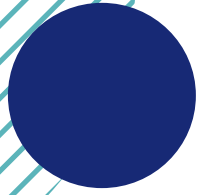
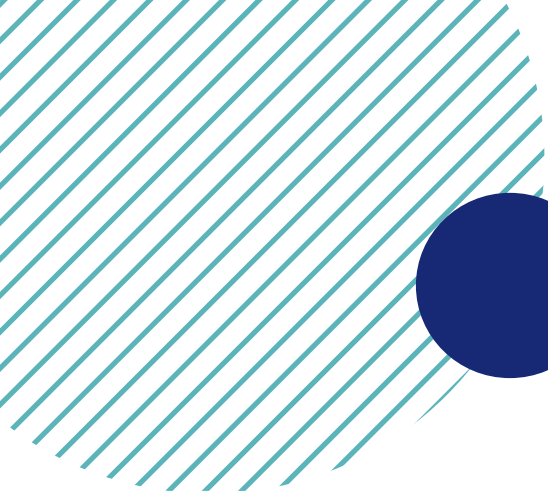
À l'intérieur de la LEASEBOX, vous trouverez du contenu « Leasing » exclusif que nous avons sélectionné pour vous, allant de la simple consultation de votre contrat, à l'édition de vos documents contractuels avec la possibilité d'imprimer vos échéanciers, vos factures, copie contrat, bon de commande, PV de réception, attestation d'assurance, facture d'achat...

Bien d'autres fonctionnalités pratiques et innovantes sont à découvrir sur La LEASEBOX, gratuitement et en toute sécurité et transparence.



20  
23

RAPPORT FINANCIER  
ANNUEL



# SOMMAIRE

---

**06** MOT DU PRESIDENT

**08** TEMPS FORTS  
DE L'ANNEE 2023

**09** COMMUNICATION  
FINANCIERE

**10** MAGHREBAIL EN CHIFFRES  
• Chiffres clés

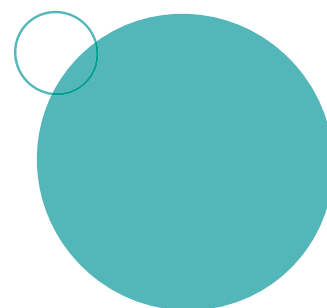
**12** RAPPORT ESG

- Gouvernance
- RSE
- Finance verte
- Déontologie
- Conformité
- Capital humain

**24** RAPPORT FINANCIER

- Rapport du Conseil d'administration 13 MARS 2024 à l'AGO du 29 MAI 2024
- Rapport commissaires aux comptes
- État des honoraires versés aux CAC
- Notes
- Projet de résolutions AGO
- Communiqués de presse relatifs à l'exercice 2022

**86** RÉSEAU





# MOT DU PRESIDENT

**Azeddine GUESSOUS**

Président Directeur Générale

“ Maghrebail a pu consolider en 2023 sa position d’acteur majeur du secteur, avec 24% de part de marché

# MOT INTRODUCTIF

L'année 2023 a été marquée par des hausses successives du taux directeur décidées par Bank Al-Maghrib afin de lutter contre les tensions inflationnistes.

Dans ce contexte particulier, le secteur du leasing a vu l'arrivée de nouveaux acteurs, certains adossés à des groupements bancaires, d'autres à des fournisseurs de matériels. Cette dynamique s'est traduite par une vive et salubre concurrence au bénéfice de l'investisseur.

En dépit de cet environnement particulièrement compétitif, Maghrebail affiche une croissance de 3,4 % de ses encours, consolidant ainsi sa part de marché à 23,67 % ce qui en fait un acteur majeur du secteur du leasing.

Cette performance atteste de la capacité de Maghrebail à s'adapter aux évolutions du marché en termes de qualité de service client, de diversification des produits offerts et d'innovations technologiques.

**Azeddine GUESSOUS**  
Président Directeur Générale



# TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

**Augmentation du taux directeur :** Bank Al-Maghrib a réagi aux pressions inflationnistes en augmentant son taux directeur, en effet, une hausse de 1 % a été enregistrée en 2023. Cette décision a eu un impact direct sur les taux pratiqués par Maghrebail.

**L'Émergence de Nouveaux acteurs dans le Secteur du Leasing :** Durant l'année 2023, l'émergence de nouveaux intervenants dans le secteur du leasing, notamment des groupes bancaires et des fournisseurs de matériels, cette évolution a engendré un contexte de marché plus compétitif et dynamique.

**La Transition vers un Nouveau Système d'information :** Une autre étape significative franchie en 2023, la migration vers le nouveau système informatique Ekip 360 représente bien plus qu'une simple mise à jour technologique, elle incarne l'évolution vers l'amélioration continue et une efficacité opérationnelle au sein de Maghrebail.



# COMMUNICATION FINANCIÈRE



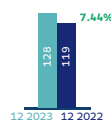
Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail « MAGHREBAIL », réuni le 13 Mars 2024 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2023 après avis sans réserve des Commissaires aux Comptes Fidaroc Grant Thornton et Hdid & Associés.

## Encours net comptable en millions de dirhams



Avec un encours net comptable de 12.231 MDHS, Maghrebail affiche une part de marché de 23.67% à fin Décembre 2023. Cet encours se répartit en 62% d'équipements et 38% de biens immobiliers.

## Résultat net en millions de dirhams



Maghrebail affiche un résultat net de 127,808 millions de dirhams en augmentation de 7,44% par rapport à fin décembre 2022.

## Chiffre d'affaires en millions de dirhams



Le chiffre d'affaires de l'année 2023 marque une hausse de 2,3% et s'établit à 3.865 millions de dirhams hors taxes. Sur la même période, compte tenu d'une augmentation des frais financiers de 8.7%, le produit net hors éléments exceptionnels marque une évolution de 1.7% et le produit net ressort à 332 millions dirhams.

Par ailleurs, les Charges générales d'exploitation ressortent à 87,5 millions de dirhams après 86,3 millions de dirhams un an plus tôt. Et le ratio (charges générales/Encours) ressort à 0.62% après 0.65% un an plus tôt marquant une bonne maîtrise des frais de gestion.

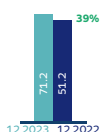
## Distribution de dividendes



Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 50 dirhams par action.

SA au capital de 138.418.200DH Siège social :  
45, boulevard Moulay Youssef, Casablanca 2000  
Téléphone 0522486500

## Dotations aux provisions des créances en souffrance en millions de dirhams



Au titre de l'exercice 2023, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à 71.2 millions de dirhams contre 51.2 millions de dirhams une année auparavant. Aussi, le taux de couverture des créances en souffrance cumulées à fin décembre 2023 par les provisions se situe à 87,76% au titre de l'exercice.

# MAGHREBAIL EN CHIFFRES



## Répartition du capital de MAGHREBAIL

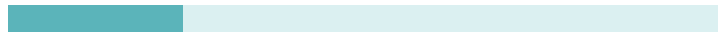
	Montant en Dh	%
BMCE BANK OF AFRICA	72 622 000	52,5 %
RMA	9 102 500	6,6%
RMA ASSET MANAGEMENT	29 613 300	21,4 %
MAMDA & MCMA	11 055 800	8,0 %
Autres porteurs	16 024 600	11,6%
<b>Total</b>	<b>138 418 200</b>	<b>100,0%</b>

## Répartition du capital de MAGHREBAIL

**52 %** BMCE BANK OF AFRICA



**21 %** RMA ASSET MANAGEMENT



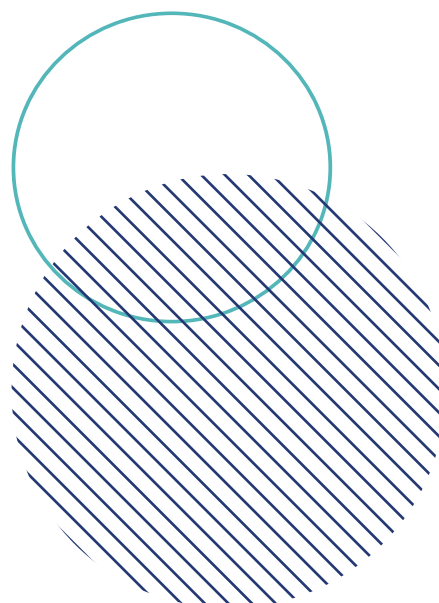
**11,6 %** Autres porteurs



**8 %** MAMDA & MCMA



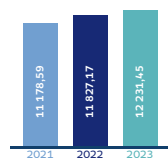
**7 %** RMA



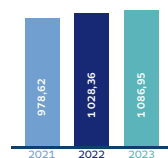
# CHIFFRES CLÉS

	2021	2022	2023
Encours net comptable	11 178,59	11 827,17	12 231,45
Fonds propres	978,62	1 028,36	1 086,95
Produit net	363,14	440,73	332,12
Résultat net	99,05	118,95	127,81
Résultat net par action	71,56	85,94	92,33
Dividende par action	50,00	50,00	50,00
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 661,19</b>	<b>3 779,11</b>	<b>3 865,04</b>

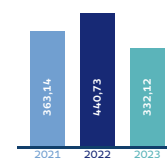
**Encours net comptable**  
en millions de dirhams



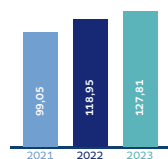
**Fonds propres**  
en millions de dirhams



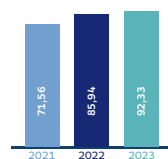
**Produit net**  
en millions de dirhams



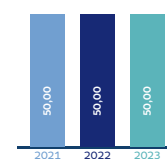
**Résultat net**  
en millions de dirhams



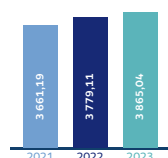
**Résultat net par action**  
en dirhams



**Dividende par action**  
en dirhams



**Chiffre d'affaires**  
en millions de dirhams



# RAPPORT ESG

## GOVERNANCE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de MAGHREBAIL et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Un processus d'auto-évaluation du fonctionnement et de la composition du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisés est effectué à fréquence annuelle par le Comité de Nomination et Rémunération.



Le dispositif de gouvernance de MAGHREBAIL répond aux exigences réglementaires et s'inscrit dans la vision gouvernance groupe.

Le dispositif qui régit le fonctionnement du Conseil d'Administration comporte un ensemble de règles :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation.
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés

ADMINISTRATEURS	Mandat actuel	Date du Conseil d'Administration proposant la nomination	Fonction au sein du Conseil d'Administration	Qualité	Fonction au sein du Comité d'Audit & des Risques	Fonction au sein du Comité de Nomination et Rémunération
<b>M. Azeddine GUESSOUS</b> Président Directeur Général de MAGHREBAIL	2002 - 2027	14/11/2001	PRÉSIDENT	Exécutif Président Directeur Général		
<b>M. Othman BENJELLOUN</b> Président Directeur Général de la Bank of Africa Groupe BMCE	2004 - 2027	22/3/2004	MEMBRE	Non Exécutif Intuitu Personae		PRÉSIDENT
<b>M. Khalid NASR</b> Directeur Général Exécutif de la Corporate & investment Banking en charge de la Banque au Maroc, à BANK OF AFRICA	2019 - 2024	28/3/2019	MEMBRE	Non Exécutif Intuitu Personae		
<b>M. Samir DRISSI OUDGHIRI</b> Administrateur de MAGHREBAIL	2022 - 2027	11/3/2022	MEMBRE	Administrateur Indépendant	PRÉSIDENT	
<b>M. Mounir KABBAJ</b> Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers et Professionnels	2023 - 2028	16/3/2023	MEMBRE	Non Exécutif Représentant la RMA		
<b>M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI</b> Administrateur Directeur Général	1998 - 2027	25/3/1998	MEMBRE	Non Exécutif Représentant la BANK OF AFRICA		MEMBRE
<b>M. Hicham BELMRAH</b> Président Directeur Général	1999 - 2027	19/3/2010	MEMBRE	Non Exécutif Représentant les Assurances MAMDA & MCMA		

## PRINCIPAUX INDICATEURS DES ORGANES DE GOUVERNANCE 2022

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Effectif	7
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	2
Taux de présence global (assiduité)	100%

## Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Les critères retenus par MAGHREBAIL pour la qualification de l'Administrateur Indépendant sont ceux prévus par les dispositions réglementaires de Bank Al-Maghrib dans sa circulaire 5/W/16. Le Conseil d'Administration de MAGHREBAIL compte huit Administrateurs dont un Administrateur indépendant.

## Rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés

En rémunération de leur activité au sein du Conseil d'Administration et des comités spécialisés, une enveloppe de rémunération est allouée aux Administrateurs et membres des comités spécialisés.

Le montant global de la rémunération est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire. Au titre de l'exercice 2023, l'enveloppe allouée à la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés est de 1 280 000,00 DH.

La rémunération totale brute au titre de l'exercice 2023 pour les organes de directions qui concerne, le Président Directeur Général, le Directeur Général et 1 directeur Général Adjoint est de **11 453 186.87**

## COMITÉ ÉMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Comité de Nomination et Rémunération

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination et Rémunération émet avis et recommandation au Conseil d'Administration sur la mise en place et le maintien d'une politique de bonne gouvernance. Il est chargé du respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur notamment en matière de composition, cooptation d'Administrateurs, leurs rémunérations et la prévention de tout éventuel conflit d'intérêt les concernant.

## Composition Comité de Nomination et Rémunération

Membres	Fonction
M. Othman BENJELLOUN	Président du Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA
M. Azeddine GUESSOUS	Président Directeur Général de MAGHREBAIL

## Principaux indicateurs des organes de gouvernance 2023 conseil d'administration

Effectif	2
Nombre de réunions du Comité de Nomination et Rémunération	1
Taux de présence global (assiduité)	100%

## COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'Audit et des Risques, qui se tient au moins deux fois par an, est chargé d'assister le Conseil d'Administration en matière d'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de Contrôle Interne et la définition de la stratégie globale des risques de MAGHREBAIL. Il assiste par ailleurs le Conseil d'Administration dans l'examen des comptes sociaux et s'assure de la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne de MAGHREBAIL.

### Composition Comité d'Audit et des Risques du 1er semestre 2023

Membres	Fonction
M. Samir OUDGHIRI IDRISSE	Administrateur Indépendant
M. Redouane ANOUA	Directeur Central en charge du Pôle Analyse des engagements-BOA
M. Omar LAHBABI	Directeur Central responsable du pôle Management Risques Groupe-BOA
M. M'hamed BOURAQADI-SAADANI	Directeur Général Adjoint en charge du Contrôle Général Groupe-BANK OF AFRICA
Mme. Assia EL MALKI BERRADA	Directeur Général Adjoint en charge de la Compliance Groupe
<b>Effectif</b>	<b>5</b>
<b>Nombre de réunions du comité d'Audit et des Risques</b>	<b>1</b>
<b>Taux de présence</b>	<b>100%</b>

### Composition Comité d'Audit et des Risques du 2ème semestre 2023

Membres	Fonction
M. Samir OUDGHIRI IDRISSE	Administrateur Indépendant
M. Omar LAHBABI	Directeur Central responsable du pôle Management Risques Groupe -BOA
M. M'hamed BOURAQADI-SAADANI	Directeur Général Adjoint en charge du Contrôle Général Groupe-BANK OF AFRICA
M. Redouane ANOUA	Directeur Central en charge du Pôle Analyse des Engagements -BANK OF AFRICA
Mme. Assia ELMALKI BERRADA	Directeur Général Adjoint en charge de la Compliance Groupe -BANK OF AFRICA
<b>Effectif</b>	<b>5</b>
<b>Nombre de réunions du comité d'Audit et des Risques</b>	<b>1</b>
<b>Taux de présence</b>	<b>80%</b>

## COMITÉS RELEVANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

### • Comité de direction Générale :

Le comité de Direction Générale est tenu mensuellement, il est chargé de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques de Maghrebail et de leur suivi.

1. Pilotage de l'activité.
2. Contrôle interne, audit et gestion des risques
3. Ressources Humaines
4. Autres prérogatives

### • Comité de coordination du contrôle interne

Le Comité de Coordination et du Contrôle Interne est tenu de façon trimestrielle, il assiste le Comité de Direction Générale en matière de gestion et suivi effectif et opérationnel des dispositifs de contrôle mis en place.

### • Comité de fonctionnement :

Le comité de fonctionnement est l'instance de remontée hebdomadaire, de partage de l'information et d'arbitrage concernant toute problématique liée au fonctionnement des activités de Maghrebail.

Le comité apporte ainsi une expertise métier/technique et informe le président des options retenues.

### • Comité gestion de crise :

Pour faire face à des situations imprévues, Maghrebail a mis en place un comité de gestion de crise qui formalise son engagement au plus haut niveau vis-à-vis de ses partenaires, qui permettra de garantir un niveau adéquat de services à ses clients, de respecter ses engagements contractuels, ses obligations.

## MANDATS DES ADMINISTRATEURS

### M. Azeddine GUESSOUS

SOCIÉTÉ	FONCTION
MAGHREBAIL	Président Directeur Général
BANK OF AFRICA	Administrateur
BOA West Africa	Administrateur
BOA Group	Administrateur
RMA	Administrateur, Vice-Président du Conseil
SETTAVEX	Administrateur
SONASID	Administrateur
RISMA	Président du Conseil de Surveillance
MAROCAINE DES TABACS	Administrateur
ALMA PACK	Administrateur
ALMA BAT	Administrateur
SAZINAG	Administrateur
MUTANDIS	Administrateur
AL AKHAWAYN	Administrateur
LOCASOM	Administrateur
BANK OF AFRICA EUROP	Président du Conseil d'Administration

### M. Brahim BENJELLOUN – TOUIMI

SOCIÉTÉ	FONCTION
BMCE international HOLDINGS	Administrateur
BANK OF AFRICA	Administrateur Directeur Général Délégué
BMCE ASSURANCES	Président du Conseil d'Administration
BMCE CAPITAL	Président du Conseil de Surveillance
BANK AL KARAM (ex.BTI BANK)	Administrateur représentant de BANK OF AFRICA
RMA	Administrateur
O CAPITAL GROUP	Administrateur
LA FONDATION BMCE BANK	Administrateur
BOA UK	Administrateur
BOA EUROPE	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
O'TOWER	Administrateur
LA BOURSE DE CASABLANCA	Administrateur représentant de BANK OF AFRICA
EURO INFORMATION France	Administrateur
PROPARCO	Administrateur représentant permanent de BANK OF AFRICA

### M. Othman BENJELLOUN

#### PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

BANK OF AFRICA  
 O Capital Group  
 O Capital Africa GREEN INVESTMENT (ex O CAPITAL AFRICA)  
 Cap Estate  
 Internationale de Financement et de Participation (INTERFINA)  
 O Tower  
 Ranch Adarouch  
 Société Financière du crédit du Maghreb (S.F.C.M)  
 BAB Consortium  
 Financière Yacout

#### PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BMCE International Holding (B.I.H)  
 Medi Telecom  
 M.B.T Fund  
 Revly's Marrakech  
 RMA  
 RMA Alternative Investments  
 RMA Asset Management  
 RMA CAPITAL  
 RMA MANDATES  
 Société d'Aménagement Tanger Tech  
 Sensyo Pharmatech  
 O Capital Europe

#### ADMINISTRATEUR

Argan Invest  
 Casablanca Finance City Authority  
 Maghrebail  
 MEDI 1 Radio (1)  
 Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires

#### GERANT

Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc  
 Président de la Fondation Othman Benjelloun  
 Gérant unique de CAP CHIADMA



### M. Hicham BELMRAH

Entité	Type de mandat social
BCP	Administrateur
COSUMAR	Président du Conseil d'Administration
LESIEUR	Administrateur
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance
MAGHREBAIL	Administrateur
SONASID	Administrateur
MAC	Président du Directoire
AL MADA	Administrateur
CAM	Membre du Conseil de Surveillance
SOMED	Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Administrateur
NSI	Administrateur
CAT	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
RYAD RESSORT DEVELOPPEMENT	Président du Conseil d'Administration
MAMDA RE	Administrateur Directeur Général
RESORT CO	Administrateur
UIR	Membre du Conseil de Surveillance
OLEA CAPITAL	Président du Conseil d'Administration
ODYSSEY INTERNATIONAL	Membre du Conseil de Surveillance
YAMED EDUCATION	Administrateur
OPCI EDUCAPITAL	Administrateur
OPCI CDV PATRIMOINE	Administrateur
MCR	Vice Président du conseil
EURESA	Membre du Conseil de Gérance
MASSIMISSA	Administrateur
AL MADA VENTURE CAP	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
MAMDA	Président Directeur Général
MCMA	Président Directeur Général

### M. Samir DRISSI OUDGHIRI

SOCIÉTÉ	FONCTION
MAGHREBAIL	Administrateur Indépendant
MANAGEM	Administrateur Indépendant
ISCAE	Administrateur Indépendant

### M. Mounir KABBAJ

SOCIÉTÉ	FONCTION
FINASHORE	Administrateur au Conseil d'Administration
MAGHREBAIL	Administrateur au Conseil d'Administration
MAROC FACTORING	Membre du Conseil de Surveillance
BANK AL KARAM	Administrateur au Conseil d'Administration
OGS – OPERATION GLOBAL SERVICES	Membre du Conseil de Surveillance



## Etat des mandats de Monsieur Khalid NASR Au 14/03/2024

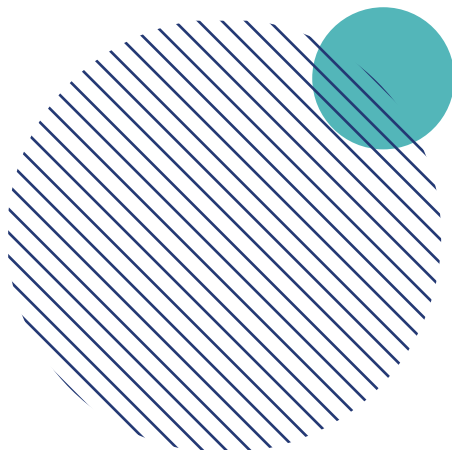
Entité	Type de mandat social
BMCE Capital	Président du Directoire
BMCE Capital Gestion (filiale de Bank Of Africa)	Président du Conseil d'Administration
Sicav IRAD	Président du Conseil d'Administration
Sicav Maroc Valeur	Administrateur
Sicav Sicavenir	Administrateur
BMCE Capital Gestion Privée	Président Directeur Général Et Représentant permanent de la personne morale BMCE Capital S.A
BMCE Capital Gestion Privée International	Président Directeur Général Et Représentant permanent de la personne morale BMCE Capital S.A
BMCE Capital Conseil	Président du Conseil d'Administration Et Représentant permanent de BMCE Capital S.A
BMCE Capital Gestion sous Mandat (filiale de BMCE Capital Gestion)	Président du Conseil Administration
BMCE Capital Titrisation	Représentant permanent de la personne morale BMCE Capital S.A
BMCE Capital Real Estate	Président du Conseil d'Administration Et Représentant permanent de la personne morale BMCE Capital S.A
BMCE Capital Global Research	Administrateur
BOA Capital Holding	Administrateur Et Représentant permanent de la personne morale BMCE Capital S.A
BMCE Capital Investments	Président du Conseil d'Administration Et Représentant permanent de BMCE Capital S.A
Fonds Capital Venture	Président du Conseil d'Administration
Bank of Africa	Directeur Général Délégué/Exécutif en charge de la CIB et de la Banque au Maroc
BOA Capital Asset Management (Côte d'Ivoire)	Représentant permanent de la personne morale BOA Capital Holding
BOA Group	Administrateur
BANK OF AFRICA UK	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
SALAFIN	Président du Conseil de Surveillance
Banque de Développement du Mali	Administrateur
BOA Europe	Administrateur
RM Experts	Président du Conseil d'Administration
BOA Euro Services	Président du conseil d'Administration
Africa MOROCCO LINK	Président du Conseil d'Administration
ARPCSO	Administrateur
BOA WEST Africa	Administrateur
LOCASOM	Administrateur
EURAFRIC	Membre du Conseil de Surveillance
Maroc Factoring	Président du Conseil de Surveillance
BMCE International (Holdings) Limited (BIH)	Administrateur
Damane Cash	Président du Conseil de Surveillance



## UNE ENTREPRISE RESPONSABLE ET ENGAGÉ RSE

Face aux grands enjeux de développement durable, chaque entreprise a une responsabilité. Notre activité nous plaçant au cœur du système, nous nous sommes engagés dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale qui nous permet d'avoir un impact positif sur la société tout en assurant la performance et la stabilité de notre établissement de financement. À l'instar du Groupe BANK OF AFRICA, MAGHREBAIL ambitionne de se positionner comme un acteur responsable et respectueux du monde qui l'entoure, et prend en compte dans ses décisions et comportements les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Le dialogue avec les parties prenantes est au cœur de la stratégie RSE de MAGHREBAIL. Ces parties prenantes sont : les clients, les collaborateurs, les partenaires (fournisseurs et sous-traitants, fédérations professionnelles), les actionnaires, les organismes de régulation, et la société civile. Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de MAGHREBAIL est fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil d'Administration, les actionnaires et le management pour promouvoir notre action à long terme et garantir son impact positif sur la société. MAGHREBAIL œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société. Être une entreprise responsable, c'est l'honneur et la fierté de notre métier. C'est notre projet d'entreprise. Animé par une forte tradition de services aux entreprises et aux professionnels, et attentif au monde qui l'entoure, MAGHREBAIL a toujours placé l'éthique au cœur de la pratique de son métier. La relation de confiance que MAGHREBAIL a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital.

Afin de répondre à l'objectif fort de placer l'éthique au cœur de son métier, le Groupe Bank of Africa a mis en place une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, qui a été renforcée par la suite, en 2010. Cette démarche se structure autour de 4 grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale. À MAGHREBAIL, la RSE est une démarche structurée, qui implique l'ensemble de nos entités et qui anime et guide nos décisions au quotidien à tous les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des séances de formation. C'est un engagement fort de la part de notre société de financement crédit-bail, qui a pour volonté de faire évoluer en continu notre démarche RSE en interne et en externe.



## VERS UNE FINANCE VERTE

Financer le développement durable est un défi immense, passionnant et complexe.

Ce défi se caractérise avant tout par son urgence, incarné par la pandémie COVID-19 qui nous a rappelé à l'ordre : les risques naturels peuvent aujourd'hui priver l'humanité du droit d'exercer ses libertés les plus élémentaires. Nous connaissons parfaitement le premier d'entre eux : le réchauffement de notre planète et le dérèglement climatique qu'il provoque. Ce phénomène constitue le plus grand défi de notre ère et chaque année qui passe augmente son coût humain et économique. Consciente du rôle majeur que joue la finance verte dans cette lutte, MAGHREBAIL s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités opérationnelles.

Dans ce contexte, MAGHREBAIL considère cette action contre le changement climatique comme une priorité et s'est engagée à contribuer au financement de la transition vers une économie bas carbone. MAGHREBAIL n'est pas source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions dans le but de diminuer la consommation énergétique de ses bâtiments et réduire d'année en année sa consommation de papier. Dans l'ensemble de ses activités, MAGHREBAIL se mobilise de développer de nouveaux modèles permettant d'associer performance économique et impact positif pour la société. MAGHREBAIL a mis en place des produits spécifiques et avantageux permettant le financement des activités dont les impacts climatiques sont atténués et a participé pleinement au déploiement de projets des entreprises dont les produits sont respectueux de l'environnement et performants au niveau consommation énergétique (fabrication de chaudières biomasse, panneaux solaires multi usages, aérovoltaiques capables de produire simultanément de l'électricité et de la chaleur).

## DÉONTOLOGIE

Chez Maghrebail, le volet éthique et déontologique représente un engagement collectif capital.

Dans cette optique, un code de bonne conduite a été établi, mettant en évidence les valeurs à respecter par le personnel et qui ont pour noms : l'intégrité, le professionnalisme, la loyauté, la méritocratie et la solidarité. En plus des règles générales visant à préserver un bon climat social, ce code traite des sujets précis tels que le secret professionnel, la protection des données personnelles, la lutte contre les abus, la gestion des conflits d'intérêts et la prévention du blanchiment de capitaux. Il a été diffusé auprès de tous les employés qui ont signé un acte par lequel ils expriment leur adhésion et s'engagent à observer ses dispositions, et surtout à s'imprégner de son esprit dans leur travail quotidien.

Pour s'assurer de la traduction dans les faits de ces valeurs d'éthique et de déontologie, des dispositifs ont été mis en place.

Pour faciliter la remontée des dysfonctionnements, tous les documents de référence (codes, chartes, politiques, etc.) confèrent au personnel le devoir d'alerte. Sur le plan du contrôle, les responsables sont tenus, dans le cadre de la Surveillance permanente, de remonter à la cellule contrôle interne et conformité, les incidents éventuels détectés au cours de la période dans leurs entités respectives.

Les dispositifs de contrôle permanent de 2ème niveau, de traitement des réclamations et d'audit interne concourent aussi à la détection éventuelle des comportements déviants qui sont présentés à la Direction Générale, qui prend des mesures adéquates en cas d'irrégularités avérées.

L'objectif étant de consolider en permanence notre capital à l'égard de toutes nos parties prenantes personnel, clients et fournisseurs.

## CONFORMITÉ

En référence aux meilleures pratiques et aux recommandations de la directive de Bank Al-Maghreb n°49/G, Maghrebail en tant que filiale du Groupe Bank of Africa s'est doté, au cours de l'exercice 2017, d'une fonction « Conformité » qui a pour mission principale de s'assurer que cette dernière agit conformément aux règles et directives internes, à la législation et aux réglementations en vigueur, aux codes de conduite, et ce afin de se prémunir contre tous risques de non-conformité pouvant exposer Maghrebail à des sanctions. Au sein de Maghrebail, la Direction conformité définit et met en œuvre la politique de prévention des risques de non-conformité tels que ,la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ; la prévention contre la corruption et la fraude ; le respect des embargos financiers ; le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle ; la prévention des conflits d'intérêt et des abus de marché; la protection des données à caractère personnel et la maîtrise des risques de non-conformité relatifs aux nouveaux produits/activités. Tous ces dispositifs contribuent à réduire le risque de réputation.

Au titre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, Maghrebail au cours de l'année 2023 a complété et adapté son dispositif afin de prendre en compte les nouvelles exigences issues des textes réglementaires émanant d'autorités de contrôle.

Conformément à la réglementation en vigueur, le dispositif LBC/FT de Maghrebail est composé notamment des éléments suivants :

- Une connaissance approfondie et actualisée de la relation d'affaire au moment de l'entrée en relation et tout au long de la relation d'affaire ;
- Un dispositif de filtrage automatique des clients par rapport aux listes de sanctions et liste PPE ;
- Un dispositif de balayage de toute la base de données
- Un dispositif de surveillance des opérations atypiques ;
- Une mise à jour de la cartographie des risques de non-conformité LAB/FT ;
- Une mise à jour de la fiche KYC en se référant aux articles 14 et 15 de la circulaire 5W2017 ;
- Une formation pour tout le personnel sur le dispositif LAB/FT (connaissance client KYC) ;
- Une mise à jour du corpus normatif de Maghrebail en intégrant les derniers changements réglementaires et organisationnels.



# CAPITAL HUMAIN

## POLITIQUE DE GESTION RH

MAGHREBAIL adopte une stratégie de développement humain et social en harmonie avec sa stratégie économique et sa responsabilité sociale, des pratiques performantes adaptées au contexte qui permettent de répondre aux défis à affronter.

### LA QUALITÉ DE LA GRH REPOSE SUR LES PRINCIPALES POLITIQUES DE PERSONNEL :

#### I. Les politiques d'emploi :

Elles reposent sur le choix en matière de niveau et de modalité d'emploi :

extériorisation de l'emploi, diversification des statuts, évolution des qualifications, gestion des âges, gestion de la diversité, intégration des jeunes, sécuriser les parcours et ouvrir des perspectives à tous.

#### II. Les politiques de rémunération

Elles reposent sur le choix en matière de niveau et de modalité de rémunération (évaluation et classification des fonctions, intéressement, garanties d'évolution, avantages sociaux)

Maghrebail élabore cette politique qui intègre des objectifs multiples, des contraintes diverses et renouvelées, des attentes fortes des salariés et des dirigeants.

Les frais de personnel représentent une part importante de la valeur ajoutée. Maîtriser la croissance de la masse salariale est un impératif de gestion.

La rétribution globale est composée de la rémunération et de la reconnaissance, la gestion de la rétribution globale est un levier très puissant de la création de valeur.

#### III. Les politiques de sécurité, d'amélioration des conditions de travail, de santé et de bien-être.

Elles contribuent à la sauvegarde du capital humain, et à améliorer le climat social.

L'importance des enjeux économiques et humains justifie l'intérêt pour l'action à mener sur les conditions de travail, la sécurité, la santé et le bien-être au travail.

Maghrebail se préoccupe du bien-être de ses salariés pour trois raisons :

- c'est responsable (dans le cadre de la RSE)
- c'est nécessaire (dans le cadre de la réglementation)
- c'est rentable

#### IV. La politique de formation et de développement des compétences

Dans le cadre d'une gestion des compétences et de la mise en place du management des savoirs, elle contribue au renforcement du capital humain.

Maghrebail a l'obligation d'assurer l'adaptation de ses salariés à l'évolution permanente de leurs emplois. La formation est une condition de l'employabilité et de la sécurisation du parcours professionnel, pour le salarié, et de la compétitivité, pour Maghrebail.

#### V. La politique d'information et de communication

Elle favorise la mise en œuvre des politiques RH et le partage des valeurs.

#### VI. La politique des relations professionnelles

Elle repose sur la définition du champ de la négociation et de la concertation et sur la détermination des moyens à mettre en œuvre.

#### VII. Les politiques d'aménagement des temps

Ces politiques concernent la durée de la vie active, le cadre annuel des présences, le cadre hebdomadaire et quotidien.

#### VIII. Les politiques de transformation

Pour réussir la transformation dans le contexte de l'actuelle révolution digitale, la Direction RH suit les pressions et demandes de changement internes et externes, adopte l'approche expérientielle reposant sur les acteurs concernés, managers et salariés.

Nous illustrons la mise en œuvre de cette démarche par des informations quantitatives suivantes :

**18**

**NOUVEAUX  
COLLABORATEURS**

ONT REJOIND L'ÉQUIPE  
MAGHREBAIL

**51 %**  
**DE FEMMES**

PARMIS LES  
COLLABORATEURS  
DE NOTRE SOCIÉTÉ

**28 %**

**COLLABORATEURS**

ENTRE 25  
ET 35 ANS

VENTILATION PAR	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023
<b>ACTIVITE</b>			
· CREDIT BAIL	110	112	111
<b>NATURE CONTRAT</b>			
· CDI	110	112	111
<b>CATEGORIE</b>			
· DIRECTION	10	9	10
· CADRES	66	76	73
· EMPLOYES	34	27	28
<b>GENRE</b>			
· HOMMES	50	53	60
· FEMMES	60	59	51
<b>ANCIENNETE</b>			
· < 5ANS	35	37	39
· De 5 A 15ANS	46	37	34
· De 15 A 25ANS	20	28	28
· De 25 A 35ANS	9	10	10
· >35ANS	0	0	0
<b>AGE</b>			
· <25ans	3	2	4
· DE 25 A 35ANS	35	39	32
· DE 35 A 45ANS	38	36	36
· DE 45 A 55ANS	24	27	30
· >55ANS	10	8	9
REPRESETANTS DU PERSONNEL	6	6	6
ACCIDENTS DE TRAVAIL	1	4	3
DEMISSIONS	5	12	17
LICENCIEMENTS	0	0	0
RETRAITES	0	1	1
RECRUTEMENTS	10	14	18

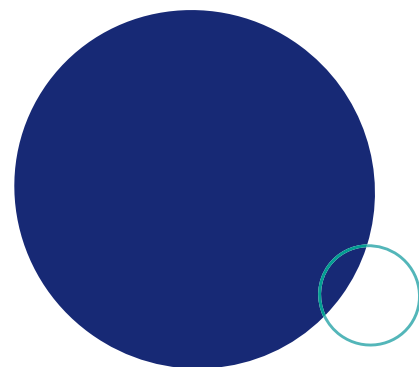


## Conclusion

La DRH de Maghrebail ne peut rester insensible aux évolutions de l'environnement (Digitalisation, défi de l'innovation permanente, nouvelle donne sociale, nouvelles aspirations et attentes des acteurs). Elle est censée éclairer et accompagner les mutations touchants les individus, leurs emplois et leurs contextes au travail.



# RAPPORT FINANCIER



## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2024 L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2024

### SECTEUR DU CREDIT-BAIL

Le secteur du leasing a affiché en 2023 une production globale de 18,2 milliards de dirhams hors taxes, marquant ainsi une augmentation de 11,3% par rapport à l'année précédente. Cette nouvelle production est composée à 83,1% de crédit-bail mobilier avec 15,12 milliards de dirhams et 16,9% de leasing immobilier avec 3,08 milliards de dirhams.

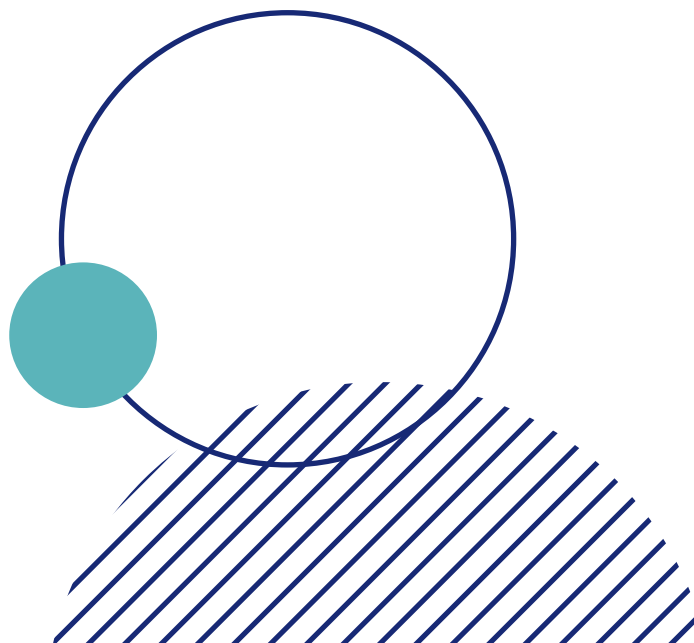
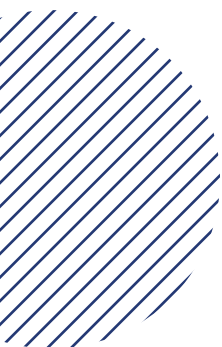
A fin décembre 2023, l'encours net comptable de l'ensemble des sociétés de leasing du secteur s'est élevé à 51,7 milliards de dirhams hors taxes, en hausse de 4,5%. MAGHREBAIL se place en 2ème position avec une part de marché de 23,67%.

### ACTIVITE DE MAGHREBAIL

L'encours net comptable à fin décembre 2023 marque une hausse de 3,42% relativement à fin décembre 2022 et la production confirme sa croissance pour s'établir à 3.891 millions de dirhams hors taxes, en augmentation de 4,98% relativement à l'année précédente.

Les acquisitions d'équipements se sont situées à 3.211 millions de dirhams hors taxes avec une moyenne par opération de 1.055 milliers de dirhams. Le crédit-bail immobilier s'établit à 680 millions de dirhams, portant ainsi la moyenne par opération à 4.722 milliers de dirhams.

La structure des réalisations globales par secteur utilisateur fait ressortir le secteur Tertiaire en tête avec 67% de la production globale à lui seul contre 68% l'année précédente, alors que l'Industrie en constitue 16% et le BTP 17%.



## EXAMEN DES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023 ET PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires ressort à 3.865.038 milliers de dirhams hors taxes et marque une augmentation de 2,3%.

Les amortissements des biens donnés en crédit-bail représentent 82% du chiffre d'affaires et ont connu une augmentation de 1,7%.

Les frais financiers, compte tenu des augmentations successives du taux directeur, ont atteint 361,7 millions de dirhams en 2023, en augmentation de 8,7% par rapport à l'exercice 2022. L'endettement global est en hausse de 3,5%.

Le produit net hors éléments exceptionnels marque une évolution de 1.7% et le produit net ressort à 332.1 millions dirhams.

La dotation nette de la provision sur encours des créances compromises ressort ainsi à 18,7 millions de dirhams après une reprise nette de 34,8 millions de dirhams en 2022.

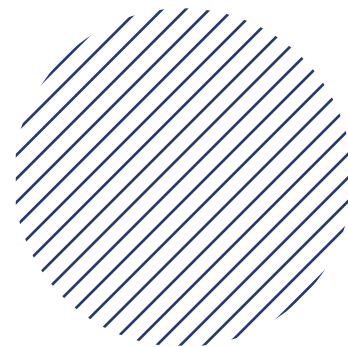
Les dotations aux provisions des créances en souffrance s'affichent au titre de l'exercice 2023 à 179,8 millions de dirhams et les reprises à 127,3 millions de dirhams.

Le total des dotations nettes aux provisions (impayés + encours) au 31/12/2023 ressort ainsi à 71,2 millions de dirhams après 51,2 millions de dirhams en Décembre 2022.

Les créances en souffrance HT nettes de provisions à fin décembre 2023 se sont établies à 172,1 millions de dirhams. Aussi, le taux de provisionnement des créances en souffrance cumulées au 31 décembre 2023 est de 87,76%.

La provision pour risques marque une reprise nette de 32.909 milliers de dirhams constituée d'une reprise aux provisions pour risques généraux liée aux secteurs à risque pour 23,969 millions de dirhams, une reprise pour litiges dénoués de 18 millions de dirhams ainsi qu'une reprise de la provision pour dépréciation des biens reçus en réméré de 12,472 millions de dirhams combinées à une dotation pour risques généraux de 21.53 millions de dirhams.

Le résultat avant impôts à fin décembre 2023 se situe à 215,334 millions de dirhams. Malgré une augmentation du taux IS à 37.75%, le résultat net au 31/12/2023 marque une évolution de 7.4% par rapport à fin décembre 2022 et s'affiche à 127,808 millions de dirhams. Il représente ainsi 102% du résultat budgétisé.



## Le Conseil propose à l'Assemblée Générale la répartition suivante du bénéfice net de l'exercice 2023 :

Bénéfice net de l'exercice	127 807 973,35
Réserve légale	-
Report à nouveau antérieur	405 573 938,12
Bénéfice distribuable	533 381 911,48
Dividendes (50 dh/action)	69 209 100,00
Solde à reporter à nouveau	464 172 811,48



Ainsi, les fonds propres après répartition s'élèveraient, au 31 décembre 2023, à 1 017 748 898,28 dirhams.

Le dividende de 50 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du Conseil, sera mis en paiement à partir du 15 juillet 2024.

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale Ordinaire de donner quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2023 pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

Le Conseil d'Administration demande ensuite à l'Assemblée Générale Ordinaire d'entendre lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions libres et réglementées, et de les approuver en conséquence.

Il lui est également proposé d'allouer, au titre de l'exercice 2023, une enveloppe de 1.280.000,00 dirhams pour la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés.

Enfin, le Conseil a approuvé le projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

## PREVISIONS DE L'EXERCICE 2024

MAGHREBAIL prévoit une production de 4,18 milliards de dirhams au courant de l'exercice 2024 soit une progression de 7.4%.

En parallèle, l'enveloppe de refinancement à lever est estimée en 2024 à 4,5 milliards de dirhams.

Le produit net social est estimé à 348,8 millions de dirhams hors taxe et marque une augmentation de 5% par rapport à la même période de l'année précédente.

Les dotations nettes de reprises de provisions des créances en souffrance sont estimées à 50 millions de dirhams en 2024.

Le résultat net au 31.12.2024 devrait s'établir à 134,6 millions de dirhams, en augmentation de +5.31% par rapport à l'exercice 2023.

## GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Dans le cadre de son dispositif de gouvernance et dans le but de répondre aux exigences de la directive de Bank Al Maghrib et de se conformer à la vision gouvernance Groupe, MAGHREBAIL a mis en place un ensemble de règles qui régissent le fonctionnement de son Conseil d'Administration :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation.
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés.

Le dispositif de contrôle interne de MAGHREBAIL s'articule autour du dispositif de contrôle permanent, du dispositif du contrôle périodique. Les deux niveaux de contrôle sont complétés par une gouvernance appropriée (Comité de Coordination de Contrôle Interne – 3CI) qui assure aux différents niveaux de l'organisation, une coordination globale et cohérente des différents acteurs et des résultats des contrôles.

Concernant la fonction Conformité, Maghrebail s'attache à observer un niveau élevé d'intégrité et honnêteté dans la conduite de ses affaires tout en veillant à la prise en considération et l'application des lois, règles et règlements en vigueur.

Dans le cadre du projet de convergence Groupe lancé par BANK OF AFRICA visant la généralisation des bonnes pratiques et la conformité avec la réglementation en vigueur, les corpus normatifs des fonctions de Contrôle Permanent, de Contrôle Périodique et de conformité ont été validés par le Comité d'audit et des Risques et par le Conseil d'Administration de MAGHREBAIL.

Afin de se conformer aux nouvelles lois et réglementations, le corpus normatif de la fonction conformité a été mis à jour et validé par le Comité d'Audit et des Risques et le Conseil d'Administration de MAGHREBAIL courant 2023.

La fonction du contrôle interne ainsi que la fonction gestion des risques sont directement rattachées au Président Directeur Général de MAGHREBAIL. Concernant la gestion des conflits d'intérêts, MAGHREBAIL examine régulièrement, dans le cadre du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration, les transactions et les encours avec les apparentés.

Par ailleurs, MAGHREBAIL dispose d'un Code de déontologie qui est en cours de mise à jour ainsi qu'un dispositif de lutte anti-blanchiment et en assure l'application.



## SYSTEME D'INFORMATION

MAGHREBAIL a mis en place un système d'information complet et ouvert sur plusieurs plateformes, comprenant notamment un ERP sécurisé par métier, une plateforme de Business Intelligence pour l'aide à la décision, un logiciel de gestion des processus, un ERP de gestion comptable, une application de gestion du recouvrement et du contentieux, ainsi qu'une plateforme de gestion du patrimoine documentaire.

Dans le cadre de sa transformation digitale entamée en 2012, MAGHREBAIL a rendu la consultation des dossiers de leasing transparente et accessible à ses clients via sa plateforme «LEASEBOX». En 2013, une application mobile a été lancée pour permettre la consultation des dossiers de leasing sur smartphones et tablettes, offrant des fonctionnalités telles que des simulations et la géolocalisation des agences. En 2016, MAGHREBAIL a étendu l'accès à son système d'information en proposant «LEASEBOX PARTENAIRES» à ses fournisseurs pour suivre leurs commandes. En 2017, une collaboration avec le Centre Monétique Interbancaire a permis le règlement en ligne des factures par carte bancaire ou par la plateforme « FATOURATI ». En 2022, MAGHREBAIL a adopté la signature électronique des factures et documents administratifs en partenariat avec EURAFRIC-INFORMATION. En 2023, une migration de son ERP vers une nouvelle version majeure en mode 360 a été réalisée, rendant la plateforme digitale LEASEBOX en temps réel pour une meilleure interaction avec les clients, fournisseurs et partenaires.

## INFORMATIONS SUR LES DETTES FOURNISSEURS

Conformément au 1er alinéa de l'article 78-4 de la loi précitée na 15-95, MAGHREBAIL fait état de la décomposition par échéance du solde de ses dettes fournisseurs :

	(A)	(B)	MONTANT DES DETTES ECHUES				En milliers de dirhams
			(C)	(D)	(E)	(F)	
	Montant des dettes fournisseurs à la clôture A= B+C+D+E+F	Montant des dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours (*)	Dettes échues de plus de 90 jours (*)	
Date de clôture Exercice N-1	117 199	2 803	30 460	17 911	38 032	27 993	
Date de clôture Exercice N-2	115 794	2 663	58 618	15 041	33 279	6 193	

(\*) Les dettes échues de plus de 60J ont fait l'objet de conventions écrites signées avec les fournisseurs sans pour autant dépasser 120J ; et ce conformément à la Loi 69.21 se rapportant aux délais de paiement.

# RAPPORT COMMISSAIRES AUX COMPTES



## MAGHREBAIL S.A

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023



Aux Actionnaires de la société  
**MAGHREBAIL S.A.**  
45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

### **Audit des états de synthèse**

#### *Opinion*

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société MAGHREBAIL S.A (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **1.086.957.998,28 MAD** dont un bénéfice net de **127.807.973,35 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société MAGHREBAIL S.A. au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Questions clés de l'audit*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

#### **Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle**

##### *Risque identifié*

Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose MAGHREBAIL à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. MAGHREBAIL constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

L'évaluation de ces provisions, déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, requiert une part de jugement de la Direction notamment en matière d'identification des créances présentant des indices de souffrance et d'évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2023, l'encours net des immobilisations données en Crédit-bail s'élève à MMAD 12.807, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.639.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en Crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

#### **Réponse d'audit :**

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par MAGHREBAIL et pris connaissance des principales conclusions du dispositif de gouvernance des risques de la société.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par MAGHREBAIL ;
- Revoir la classification des créances relatives aux immobilisations données en crédit-bail ;
- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 mars 2024

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd Driss El Bouj, Casablanca  
Tél. 05 22 54 48 00 Fax. 05 22 29 66 70

**Ghali GUESSOUS**  
Associé

**HDID & ASSOCIÉS**  
HDID & ASSOCIÉS  
022 39 78 51 / 52  
hdid@hdid.ma  
Mohamed HDID  
Associé



# **MAGHREBAIL S.A**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**



Aux actionnaires de la Société  
**MAGHREBAIL S.A.**  
45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2023

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue courant l'exercice 2023.

### 2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2023

#### 2.1 Convention de Placement conclue entre MAGHREBAIL et Bank Of Africa SA

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaires dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet de définir les droits et obligations de l'Organisme Placeur (Bank of Africa) vis-à-vis de Maghrebail et de la clientèle. Dans le cadre des émissions des Bons des sociétés de financement, Bank of Africa s'engage à assurer la promotion et le Placement des BSF, en contrepartie Maghrebail s'engage à verser à la Bank of Africa une commission de placement.
- **Montant des BSF émis au titre de l'exercice 2023** : 730.000.000 MAD HT
- **Montant des commissions de placement au titre des BSF 2023** : 1.277.500 MAD HT

#### 2.2 Mandats spéciaux de gestion des opérations de financement en crédit-bail conclus entre Bank Of Africa et MAGHREBAIL

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN



TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.

- **Nature et objet de la convention** : Bank Of Africa donne mandat spécial à Maghrebaïl de faire réaliser, au nom et pour le compte du mandant, les opérations de financement en crédit-bail au profit de clients en signant en son nom, lieu et place le contrat de crédit-bail et ses annexes.
- **Modalités essentielles** : Une commission de gestion est fixée par type d'opération et facturée selon les conditions du mandat.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 1.297.180,11 MAD HT.
- **Sommes reçues en 2023** : 1.727.433,92 MAD TTC
- **Solde du compte des créances au 31 décembre 2023** : 83.200,83 MAD TTC

### 2.3 Convention de pension conclue entre Bank Of Africa et MAGHREBAIL

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet d'emprunter des titres auprès de Bank Of Africa pour une durée déterminée afin de les donner en pension avec l'engagement irrévocable de les rendre à une date et à un prix convenu en vue de permettre à MAGHREBAIL de lever des fonds sur le marché des capitaux.
- **Modalités essentielles** : Emprunt des titres pour une durée déterminée, renouvelable avant échéance, selon différents taux.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 85.049,00 MAD HT.
- **Sommes versées en 2023** : Néant
- **Solde du compte au 31 décembre 2023** : 85.049,00 MAD HT

### 2.4 Convention cadre conclue entre Bank Of Africa et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.
- **Nature et objet de la convention** : Placement par Bank Of Africa pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL, du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise ainsi que des produits classiques de crédit-bail, assortis ou non de la caution solidaire de Bank Of Africa.  
L'avenant à la convention apporte une nouvelle définition du produit formaté BMCE PROBAIL et modifie certains articles de la convention.
- **Date de signature du contrat** : 8 mai 2009
- **Date de signature de l'avenant** : 23 mars 2012 avec effet rétroactif au 1er juillet 2011
- **Modalités essentielles** :
  - o MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012) ;



- o MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'aval à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012) ;
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 10.452.627,86 MAD HT.
- **Sommes versées en 2023** : 2.708.303,87 MAD HT.

**2.5 Convention d'avances de trésorerie conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :**

- **Personnes concernées** : La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet de la convention** : Avances en comptes courants non rémunérées au profit de la société ORE.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** :
  - o Avances en comptes courants de 24.000 MAD octroyée par Maghrebail au profit de la société ORE.
  - o Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2023** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2023** : 2.410.214,40 MAD.

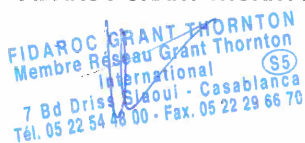
**2.6 Contrat de location conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :**

- **Personnes concernées** : La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet du contrat** : Location de l'immeuble construit sur le terrain objet du titre foncier n° 92D, situé angle Taymour et Boulevard Moulay Youssef.
- **Modalités essentielles** : Loyer trimestriel de 340.000 dirhams hors taxes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.360.000 MAD.
- **Sommes versées en 2023** : 1.360.000 MAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2023** : Néant

Casablanca, le 26 mars 2024

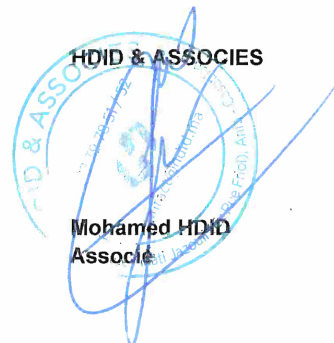
**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**



**Ghali GUESSOUS**  
Associé

**HDID & ASSOCIÉS**



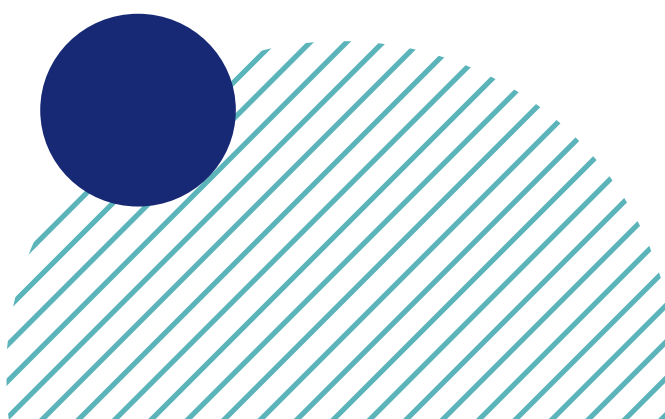
**Mohamed HDID**  
Associé

## BILAN

### AU 31 Décembre 2023

En milliers de dirhams

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>41</b>	<b>41</b>
<b>2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>159</b>	<b>179</b>
. A vue	159	179
. A terme		
<b>3.Créances sur la clientèle</b>	<b>15 437</b>	<b>16 739</b>
. Crédits à la consommation	503	272
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	1 938	2 106
. Autres crédits	12 996	14 361
<b>4.Créances acquises par affacturage</b>		
<b>5.Titres de transaction et de placement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		
<b>6.Autres actifs</b>	<b>132 982</b>	<b>175 581</b>
<b>7.Titres d'investissement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
<b>8.Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>17 534</b>	<b>17 534</b>
<b>9.Créances subordonnées</b>		
<b>10.Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>12 807 069</b>	<b>12 330 306</b>
<b>11.Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 870</b>	<b>2 933</b>
<b>12.Immobilisations corporelles</b>	<b>10 049</b>	<b>20 589</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>12 986 140</b>	<b>12 563 901</b>



## BILAN

### AU 31 Décembre 2023

En milliers de dirhams

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>8 779 739</b>	<b>8 272 561</b>
. A vue	1 769 651	903 521
. A terme	7 010 088	7 369 040
<b>3. Dépôts de la clientèle</b>	<b>110 847</b>	<b>135 927</b>
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	110 847	135 927
<b>4. Titres de créance émis</b>	<b>2 361 134</b>	<b>2 491 097</b>
. Titres de créance négociables	2 361 134	2 491 097
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis		
<b>5. Autres passifs</b>	<b>455 947</b>	<b>424 004</b>
<b>6. Provisions pour risques et charges</b>	<b>191 515</b>	<b>211 952</b>
<b>7. Provisions réglementées</b>		
<b>8. Subvent<sup>o</sup>, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>9. Dettes subordonnées</b>		
<b>10. Ecart de réévaluation</b>		
<b>11. Réserves et primes liées au capital</b>	<b>415 158</b>	<b>415 158</b>
<b>12. Capital</b>	<b>138 418</b>	<b>138 418</b>
<b>13. Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>14. Report à nouveau (+/-)</b>	<b>405 574</b>	<b>355 831</b>
<b>15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>16. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>127 808</b>	<b>118 952</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>12 986 140</b>	<b>12 563 901</b>

## HORS BILAN AU 31 Décembre 2023

En milliers de dirhams

<b>HORS BILAN</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>	<b>789 780</b>	<b>723 821</b>
1. Engag. de financement donnés en faveur d'étab. de crédit et assimilés	7 717	6 707
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	782 063	717 114
3. Engag. de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>	<b>1 295 255</b>	<b>1 347 155</b>
7. Engag. de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engag. de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 295 255	1 347 155
9. Engag. de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		



**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES**  
**DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023**

	En milliers de dirhams	
	31/12/2023	31/12/2022
<b>I.PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 001 942</b>	<b>3 982 044</b>
1.Intérêts et produits assimilés sur opérat° avec les établissements de crédit		
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 354	5 396
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	1 374	1 096
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 997 917	3 974 742
6.Commissions sur prestations de service	1 297	810
7.Autres produits		
<b>II.CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 669 818</b>	<b>3 541 309</b>
8.Intérêts et charges assimilées sur opérat° avec les établissements de crédit	299 711	246 290
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	59 434	83 056
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail	3 308 126	3 208 446
12.Autres charges bancaires	2 547	3 518
<b>III.PRODUIT NET</b>	<b>332 124</b>	<b>440 734</b>
13.Produits d'exploitation non bancaire	3 497	3 130
14.Charges d'exploitation non bancaire	477	710
<b>IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>87 489</b>	<b>86 312</b>
15.Charges de personnel	39 999	38 025
16.Impôts et taxes	2 464	2 745
17.Charges externes	39 274	41 618
18.Autres charges générales d'exploitation	4 365	1 778
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 386	2 147

<b>V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>201 340</b>	<b>265 725</b>
20.Dotations aux provisions pour créances en souffrance	179 808	173 302
21.Pertes sur créances irrécouvrables		
22.Autres dotations aux provisions	21 532	92 424
<b>VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>181 758</b>	<b>120 062</b>
23.Reprises de provisions pour créances en souffrance	127 317	87 294
24.Récupérations sur créances amorties		
25.Autres reprises de provisions	54 441	32 767
<b>VII.RESULTAT COURANT</b>	<b>228 073</b>	<b>211 178</b>
26.Produits non courants	14 703	406
27. Charges non courantes	27 442	10 582
<b>VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>215 334</b>	<b>201 002</b>
28.Impôts sur les résultats	87 526	82 050
<b>IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>127 808</b>	<b>118 952</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4 201 900</b>	<b>4 105 642</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 074 092</b>	<b>3 986 689</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>127 808</b>	<b>118 952</b>



**ETAT DES SOLDES DE GESTION**  
**DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

<b>I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
1.+ Intérêts et produits assimilés	1 354	5 396
2.- Intérêts et charges assimilées	359 146	329 346
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>-357 791</b>	<b>-323 950</b>
3.+ Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 997 917	3 974 742
4.- Charges sur immobilisations en crédit-bail (*)	3 308 126	3 208 446
<b>Résultat des opérations de crédit-bail</b>	<b>689 791</b>	<b>766 296</b>
5.+ Commissions perçues	1 297	810
6. - Commissions servies	2 466	3 433
<b>Marge sur commissions</b>	<b>-1 169</b>	<b>-2 622</b>
7.± Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.± Résultat des opérations sur titres de placement		
9. ± Résultat des opérations de change		
10. ± Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>		
11.+ Divers autres produits bancaires	1 374	1 096
12. - Diverses autres charges bancaires	81	85
<b>PRODUIT NET</b>	<b>332 124</b>	<b>440 734</b>
13. ± Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. + Autres produits d'exploitation	3 497	3 130
15. - Autres charges d'exploitation	477	710
16. - Charges générales d'exploitation	87 489	86 312

<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>247 655</b>	<b>356 842</b>
17. ± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-52 492	-86 007
18. ± Autres dotations nettes de reprises aux provisions	32 909	-59 656
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>228 073</b>	<b>211 178</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-12 739</b>	<b>-10 176</b>
19. - Impôts sur les résultats	87 526	82 050
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>127 808</b>	<b>118 952</b>

(\*) Ce poste correspond aux amortissements des immobilisations données en crédit-bail

<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>± RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>127 808</b>	<b>118 952</b>
20.+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (*)	1 386	2 147
21.+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immob. financières		
22.+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.+ Dotations aux provisions réglementées		
24.+ Dotations non courantes		
25. - Reprises de provisions	41 969	32 767
26. - Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	40	3
27. + Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28. - Plus-values de cession des immobilisations financières		
29. + Moins-values de cession des immobilisations financières		
30. - Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>87 185</b>	<b>88 329</b>
31.- Bénéfices distribués	69 209	69 209
<b>± AUTOFINANCEMENT</b>	<b>17 976</b>	<b>19 119</b>

(\*) Ce poste correspond aux amortissements des immobilisations à usage société

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**  
**DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

	31/12/2023	31/12/2022
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 147 714	4 211 489
2. (+) Récupérations sur créances amorties		
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	3 457	3 127
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	415 651	379 600
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	477	710
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	113 544	94 747
7. (-) Impôts sur les résultats versés	87 526	82 050
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>3 533 973</b>	<b>3 657 508</b>
<b>Variation de :</b>		
8. (+-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
9. (+-) Créances sur la clientèle	1 302	3 940
10. (+-) Titres de transaction et de placement		
11. (+-) Autres actifs	45 745	-17 978
12. (+-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-3 896 262	-4 157 773
Dont variation des créances en souffrance	-124 981	-150 887
13. (+-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	144 968	980 643
14. (+-) Dépôts de garantie / opérations de crédit-bail	-25 080	33 131
15. (+-) Titres de créance émis	-129 963	-525 924
16. (+-) Autres passifs	31 943	57 724

<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-3 827 349</b>	<b>-3 626 237</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>-293 376</b>	<b>31 271</b>
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	40	3
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 059	895
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	1 374	1 096
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>355</b>	<b>204</b>
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées		
25. (+) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	69 209	69 209
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-69 209</b>	<b>-69 209</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>	<b>-362 230</b>	<b>-37 734</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>-896 006</b>	<b>-858 272</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 258 236</b>	<b>-896 006</b>

**CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

<b>CREANCES</b>	<b>Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux</b>	<b>Banques au Maroc</b>	<b>Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc</b>	<b>Etablissements de crédit à l'étranger</b>	<b>Total 31/12/2023</b>	<b>Total 31/12/2022</b>
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	41	159			200	219
VALEURS RECUES EN PENSION - au jour le jour - à terme						
PRETS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>159</b>			<b>200</b>	<b>219</b>



**CREANCES SUR LA CLIENTELE**  
**AU 31 Décembre 2023**

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE - Comptes à vue débiteurs - Créances commerciales sur le Maroc - Crédits à l'exportation - Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION (AU PERSONNEL)				503	<b>503</b>	<b>272</b>
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS (AU PERSONNEL)				1 938	<b>1 938</b>	<b>2 106</b>
AUTRES CREDITS		2 737	2 908	7 351	<b>12 996</b>	<b>14 361</b>
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE - Créances pré-douteuses - Créances douteuses - Créances compromises						
<b>TOTAL</b>		<b>2 737</b>	<b>2 908</b>	<b>9 792</b>	<b>15 437</b>	<b>16 739</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**  
**AU 31 Décembre 2023**

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE  <b>TITRES NON COTES</b> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE	<b>NEANT</b>					
<b>TOTAL</b>						

**VALEUR DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT**  
**AU 31 Décembre 2023**

TITRES	Valeur comptable Brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b><u>TITRES DE TRANSACTION</u></b> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE  <b><u>TITRES DE PLACEMENT</u></b> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE  <b><u>TITRES D'INVESTISSEMENT</u></b> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE	<b>NEANT</b>					

Tableau 6

**DETAIL DES AUTRES ACTIFS**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

<b>Actif</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b><u>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES</u></b>		
Instruments optionnels de taux d'intérêts achetés		
Instruments optionnels de cours de change achetés		
Instruments optionnels sur actions et indices boursiers achetés		
Autres instruments optionnels achetés		
<b><u>DEBITEURS DIVERS</u></b>	<b><u>103 916</u></b>	<b><u>108 053</u></b>
<b>Sommes dues par l'Etat</b>	<b>99 950</b>	<b>100 322</b>
<b>Sommes dues par les organismes de prévoyance</b>		
<b>Sommes diverses dues par le personnel</b>	<b>90</b>	<b>58</b>
<b>Comptes clients de prestations non bancaires</b>		
<b>Divers autres débiteurs</b>	<b>3 876</b>	<b>7 672</b>
Dépôts de garantie versés sur opérations de marché		
Dépôts et cautionnements constitués	132	132
Sommes diverses dues par les actionnaires et associés		
Divers autres débiteurs	3 744	7 540
<b><u>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</u></b>	<b><u>8 500</u></b>	<b><u>61 908</u></b>
Avoirs en or et métaux précieux		
Stocks de fournitures de bureau et imprimés		
Immobilisations acquises par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication	8 500	<b>61 908</b>
Immobilisations détenues dans le cadre de la promotion immobilière		
Timbres		
Autres valeurs et emplois divers		

<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>20 566</b>	<b>5 620</b>
<b>Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan</b>		
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		
<b>Comptes d'écarts sur devises et titres</b>		
Ecart de conversion sur devises non cotées		
Ecart de conversion sur devises avec garantie de change		
Ecart sur ventes de titres avec faculté de rachat ou de reprise		
Ecart de conversion sur autres devises		
<b>Résultats sur produits dérivés de couverture</b>	<b>3</b>	<b>38</b>
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	3	38
Pertes à étaler sur opérations de couverture dénouées		
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>3 178</b>	<b>3 372</b>
Frais préliminaires		
Frais d'acquisition des immobilisations	36	54
Frais d'émission des emprunts	3 142	3 319
Primes d'émission ou de remboursement des titres de créance émis		
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices		
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc</b>		
<b>Produits à recevoir et charges constatées d'avance</b>	<b>418</b>	<b>548</b>
Produits à recevoir		
Charges constatées d'avance	418	548
<b>Autres comptes de régularisation</b>	<b>16 968</b>	<b>1 661</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>Total actif</b>	<b>132 982</b>	<b>175 581</b>



**TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b><u>Participations dans les entreprises liées</u></b>							<b><u>182 347</u></b>	<b><u>20 202</u></b>	<b><u>1 374</u></b>
ORE	Promotion Immobilière	1 000	99.60%	3 287	3 287	31/12/2022	4 020	145	
LOCASOM	Location	83 043	6.74%	10 106	10 106	31/12/2022	178 326	20 056	1 374
<b><u>Autres titres de participation</u></b>							<b><u>908 040</u></b>	<b><u>121 734</u></b>	
VIVALIS	Crédit à la consommation	177 000	2.57%	4 141	4 141	31/12/2022	908 040	121 734	
<b>TOTAL</b>				<b>17 534</b>	<b>17 534</b>		<b>1 090 387</b>	<b>141 936</b>	<b>1 374</b>

**CREANCES SUBORDONNEES**  
**AU 31 Décembre 2023**

**NEANT**

**IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT**  
DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>24 678 225</b>	<b>6 565 543</b>	<b>5 256 374</b>	<b>25 987 394</b>	<b>3 070 791</b>	<b>11 589 089</b>	<b>350 287</b>	<b>199 233</b>	<b>1 638 542</b>	<b>12 759 763</b>
<b>CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>										
<b>CREDIT-BAIL MOBILIER</b>	<b>15 095 851</b>	<b>4 632 284</b>	<b>3 547 551</b>	<b>16 180 584</b>	<b>2 544 534</b>	<b>8 405 010</b>	<b>63 633</b>	<b>57 394</b>	<b>159 721</b>	<b>7 615 854</b>
- Crédit-bail mobilier en cours	455 929	544 837	410 577	590 189						590 189
- Crédit-bail mobilier loué	11 872 033	3 470 089	2 602 048	12 740 074	2 338 430	5 973 293				6 766 781
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	2 767 889	617 357	534 925	2 850 322	206 105	2 431 717	63 633	57 394	159 721	258 883
<b>CREDIT-BAIL IMMOBILIER</b>	<b>7 846 404</b>	<b>1 616 954</b>	<b>1 517 499</b>	<b>7 945 859</b>	<b>526 256</b>	<b>3 184 079</b>	<b>106 845</b>	<b>14 522</b>	<b>193 491</b>	<b>4 568 288</b>
- Crédit-bail immobilier en cours	494 604	260 008	264 741	489 872						489 872
- Crédit-bail immobilier loué	6 080 556	890 661	990 793	5 980 424	434 020	2 364 867	88 693	8 880	79 813	3 535 744
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	1 271 243	466 285	261 965	1 475 563	92 237	819 213	18 153	5 642	113 678	542 672
<b>LOYERS COURUS A RECEVOIR</b>	<b>60 518</b>	<b>30 844</b>	<b>2 172</b>	<b>89 190</b>						<b>89 190</b>
<b>LOYERS RESTRUCTURES</b>										
<b>LOYERS IMPAYES</b>	<b>23 959</b>	<b>74 884</b>	<b>59 101</b>	<b>39 742</b>						<b>39 742</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>1 651 493</b>	<b>210 577</b>	<b>130 052</b>	<b>1 732 018</b>			<b>179 808</b>	<b>127 317</b>	<b>1 285 330</b>	<b>446 688</b>
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>	<b>51 623</b>	<b>14 718</b>		<b>66 341</b>	<b>2 067</b>	<b>19 035</b>				<b>47 306</b>
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	51 623	14 718		66 341	2 067	19 035				47 306
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
<b>TOTAL</b>	<b>24 729 848</b>	<b>6 580 261</b>	<b>5 256 374</b>	<b>26 053 735</b>	<b>3 072 857</b>	<b>11 608 124</b>	<b>350 287</b>	<b>199 233</b>	<b>1 638 542</b>	<b>12 807 069</b>

ETAT B9

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**  
DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>19 794</b>			<b>19 794</b>	<b>16 860</b>	<b>63</b>		<b>16 924</b>	<b>2 870</b>
- Droit au bail	1 000			1 000					1 000
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	16 937			16 937	16 860	63		16 924	13
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	1 857			1 857					1 857
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>51 788</b>	<b>6 999</b>	<b>15 071</b>	<b>43 716</b>	<b>35 136</b>	<b>1 323</b>	<b>2 792</b>	<b>33 667</b>	<b>10 049</b>
<b>- Immeubles d'exploitation</b>	<b>25 487</b>	<b>5 940</b>	<b>14 718</b>	<b>16 709</b>	<b>10 279</b>	<b>743</b>	<b>2 685</b>	<b>8 337</b>	<b>8 372</b>
. Terrain d'exploitation	4 795	703	4 795	703					703
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	20 692	5 237	9 922	16 007	10 279	743	2 685	8 337	7 670
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
<b>- Mobilier et matériel d'exploitation</b>	<b>15 411</b>	<b>579</b>	<b>114</b>	<b>15 877</b>	<b>14 730</b>	<b>366</b>	<b>107</b>	<b>14 989</b>	<b>888</b>
. Mobilier de bureau d'exploitation	4 937	36		4 973	4 742	69		4 812	162
. Matériel de bureau d'exploitation									
. Matériel Informatique	10 172	137	60	10 250	9 909	161	60	10 011	239
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	217	406	54	569	66	119	47	137	432
. Autres matériels d'exploitation	85			85	13	16		29	56
<b>- Autres immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>10 774</b>	<b>236</b>		<b>11 010</b>	<b>10 128</b>	<b>214</b>		<b>10 341</b>	<b>669</b>
<b>- Immobilisations corporelles hors exploitation</b>	<b>116</b>	<b>244</b>	<b>240</b>	<b>120</b>					<b>120</b>
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	116	244	240	120					120
<b>TOTAL</b>	<b>71 582</b>	<b>6 999</b>	<b>15 071</b>	<b>63 510</b>	<b>51 996</b>	<b>1 386</b>	<b>2 792</b>	<b>50 591</b>	<b>12 919</b>

**PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS**  
**DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023**

Date de cession ou de retrait	Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
2022	Immobilisations données en crédit-bail cédées sans plus ou moins values	2 131 705	2 068 740	62 965	62 965	0	0
2022	Immobilisations données en crédit-bail cédées avec plus ou moins values	460 128	307 903	152 225	152 423	11 030	10 831
<b>TOTAL</b>		<b>2 591 833</b>	<b>2 376 642</b>	<b>215 190</b>	<b>215 388</b>	<b>11 030</b>	<b>10 831</b>

**ETAT B10**

**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		<b>1 258 435</b>			<b>1 258 435</b>	896 225
VALEURS DONNEES EN PENSION		501 927			501 927	
- au jour le jour						
- à terme		501 927			501 927	
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		<b>7 001 692</b>			<b>7 001 692</b>	7 358 231
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		<b>17 685</b>			<b>17 685</b>	18 106
<b>TOTAL</b>		<b>8 779 739</b>			<b>8 779 739</b>	<b>8 272 561</b>

**DEPOTS DE LA CLIENTELE**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DEPOTS DE GARANTIE - Dépôts de garantie pour ouverture de crédit documentaire - Dépôts de garantie pour autres engagements par signature - Dépôts de garantie pour location de coffres forts - Retenues de garantie - Dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail et de location - Autres dépôts de garantie - Intérêts courus à payer		353	31 451 1 446	10 050 775	41 853 2 221	48 809 1 889
<b>TOTAL</b>		<b>353</b>	<b>32 897</b>	<b>10 825</b>	<b>44 075</b>	<b>50 698</b>

ETAT B12

**ETAT DES TITRES DE CREANCE EMIS**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

NATURE DU TITRE DE CREANCE	Montant du prêt	Date du prêt	Durée du prêt (en mois)	Taux d'intérêts	Observations
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	déc-2019	60 mois	2.88%	<b>Contrats de domiciliation et de service financier du 16 novembre 1999 et du 30 mai 2001 avec la BMCE BANK</b>
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	37 500	févr-2020	48 mois	2.86%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	60 000	févr-2020	60 mois	2.93%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	116 000	juil-2020	60 mois	2.53%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	82 500	avr-2021	48 mois	2.30%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	avr-2021	48 mois	2.33%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	13 333	oct-2021	36 mois	2.32%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	102 500	oct-2021	48 mois	2.43%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	109 800	oct-2021	60 mois	2.49%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	177 000	oct-2021	60 mois	2.68%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	312 000	févr-2022	60 mois	2.57%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	390 000	févr-2022	60 mois	2.76%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	215 000	sept-2023	48 mois	4.06%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	125 000	oct-2023	48 mois	4.02%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	390 000	nov-2023	36 mois	3.86%	
TOTAL					
TOTAL	2 330 633				
	<b>2 330 633</b>				

**DETAIL DES AUTRES PASSIFS**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

<b>Passif</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b><u>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</u></b>		
Instruments optionnels de taux d'intérêts vendus		
Instruments optionnels de cours de change vendus		
Instruments optionnels sur actions et indices boursiers vendus		
Autres instruments optionnels vendus		
<b><u>CREDITEURS DIVERS</u></b>	<b><u>417 110</u></b>	<b><u>386 444</u></b>
<b>Sommes dues à l'Etat</b>	<b>294 140</b>	<b>262 099</b>
<b>Sommes dues aux organismes de prévoyance</b>	<b>1 376</b>	<b>1 366</b>
<b>Sommes diverses dues au personnel</b>	<b>5 801</b>	<b>5 780</b>
<b>Sommes diverses dues aux actionnaires et associés</b>		
Dividendes à payer		
Versements reçus sur augmentation de capital		
Comptes courants d'associés créditeurs		
Autres sommes dues aux actionnaires et associés		
<b>Fournisseurs de biens et services</b>	<b>115 794</b>	<b>117 199</b>
<b>Divers autres créditeurs</b>		
Dépôts de garantie reçus sur opérations de marché		
Coupons sur titres de créance émis à payer		
Titres émis amortis et non encore remboursés		
Divers autres créditeurs		

<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>38 838</b>	<b>37 560</b>
<b>Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan</b>		
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		
<b>Comptes d'écarts sur devises et titres</b>		
Ecart de conversion sur devises non cotées		
Ecart de conversion sur devises avec garantie de change		
Ecart sur ventes de titres avec faculté de rachat ou de reprise		
Ecart de conversion sur autres devises		
<b>Résultats sur produits dérivés de couverture</b>		
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées		
Gains à étaler sur opérations de couverture dénouées		
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc</b>		
<b>Charges à payer et produits constatés d'avance</b>	<b>34 940</b>	<b>33 938</b>
Charges à payer	29 662	28 945
Produits constatés d'avance	5 278	4 993
<b>Autres comptes de régularisation</b>	<b>3 897</b>	<b>3 622</b>
<b>Total-Passif</b>	<b>455 947</b>	<b>424 004</b>

**PROVISIONS**  
**DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2023
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>1 256 810</b>	<b>179 808</b>	<b>139 789</b>		<b>1 296 830</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle					
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location (1)	1 232 838	179 808	127 317		1 285 330
autres actifs	23 972		12 472		11 500
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>211 952</b>	<b>21 532</b>	<b>41 969</b>		<b>191 515</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges (*)	211 952	21 532	41 969		191 515
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 468 762</b>	<b>201 340</b>	<b>181 758</b>		<b>1 488 344</b>

(1) Correspond aux provisions (dotations et reprises) des créances en souffrance relatives aux opérations du crédit-bail

(\*) : La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes.

**SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX**  
**DE GARANTIE**  
**AU 31 DECEMBRE 2023**

**NEANT**

**DETTES SUBORDONNEES**  
**AU 31 DECEMBRE 2023**

**NEANT**

**CAPITAUX PROPRES**  
**DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2023
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	13 842			13 842
Autres réserves	128 236			128 236
Primes d'émission, de fusion et d'apport	273 080			273 080
<b>Capital</b>	<b>138 418</b>			<b>138 418</b>
Capital appelé	138 418			138 418
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>355 831</b>		<b>49 743</b>	<b>405 574</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>118 952</b>	<b>-118 952</b>	<b>127 808</b>	<b>127 808</b>
<b>Total</b>	<b>1 028 359</b>	<b>-118 952</b>	<b>177 551</b>	<b>1 086 958</b>

**N.B.** : Nombre d'actions total = 1 384 182 action d'une valeur nominale de 100,00 dh chacune



**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE****AU 31 Décembre 2023**

	En milliers de dirhams	
	31/12/2023	31/12/2022
<b><u>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</u></b>	<b><u>789 780</u></b>	<b><u>723 821</u></b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>7 717</b>	<b>6 707</b>
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail	7 717	6 707
Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>782 063</b>	<b>717 114</b>
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail	782 063	717 114
Autres engagements de financement donnés		

<p><b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Crédits documentaires export confirmés</li> <li>Acceptations ou engagements de payer</li> <li>Garanties de crédits données</li> <li>Autres cautions, avals et garanties donnés</li> <li>Engagements en souffrance</li> </ul> <p><b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garanties de crédits données</li> <li>Cautions et garanties en faveur de l'administration publique</li> <li>Autres cautions et garanties données</li> <li>Engagements en souffrance</li> </ul>		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b><u>1 295 255</u></b>	<b><u>1 347 155</u></b>
<p><b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvertures de crédit confirmés</li> <li>Engagements de substitution sur émission de titres</li> <li>Autres engagements de financement reçus</li> </ul>		
<p><b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garanties de crédits</li> <li>Autres garanties reçues</li> </ul>	<b>1 295 255</b>	<b>1 347 155</b>
<p><b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie universels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garanties de crédits</li> <li>Autres garanties reçues</li> </ul>	1 295 255	1 347 155

R.S. : MAGHREBAIL  
 Identifiant Fiscal : 01085125  
 Patente n° 35511313

ETAT B20

**OPERATIONS DE CHANGE ATERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES**  
**AU 31 Décembre 2023**

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
<b><u>Opérations de change à terme</u></b>	<b>NEANT</b>			
Devises à recevoir				
Dirhams à livrer				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dont swaps financiers de devises				
<b><u>Engagements sur produits dérivés</u></b>				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

ETAT B21

**VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams			
<b>Valeurs et sûretés reçues en garantie</b>	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	649 841	- Immob. données en crédit-bail	649 841
Autres valeurs et sûretés réelles	82 615	- Immob. données en crédit-bail	82 615
<b>TOTAL</b>	<b>732 456</b>		<b>732 456</b>
<b>Valeurs et sûretés données en garantie</b>	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>			

**VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

	D ≤ 1 mois	1mois<D≤ 3mois	3 mois<D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
<b><u>ACTIF</u></b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	159					159
Créances sur la clientèle	54	13 070	303	789	1 221	15 437
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	311 464	176 908	933 479	4 458 637	6 926 580	12 807 069
<b>TOTAL</b>	<b>311 677</b>	<b>189 978</b>	<b>933 782</b>	<b>4 459 426</b>	<b>6 927 801</b>	<b>12 822 664</b>
<b><u>PASSIF</u></b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	35 325	2 301 085	1 717 519	4 649 242	58 884	8 762 054
Dettes envers la clientèle	2 658	1 280	34 868	66 543	3 276	108 625
Titres de créance émis		145 500	565 433	1 619 700		2 330 633
Emprunts subordonnés						
<b>TOTAL</b>	<b>37 983</b>	<b>2 447 865</b>	<b>2 317 820</b>	<b>6 335 485</b>	<b>62 159</b>	<b>11 201 313</b>

**CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME**  
**BENEFICIAIRE**  
**AU 31 DECEMBRE 2023**

**LES LIMITES REGLEMENTAIRES SONT  
RESPECTEES POUR TOUS LES RISQUES  
ENVERS LES BENEFICIAIRES**

R.S. : MAGHREBAIL  
 Identifiant fiscal :01085125  
 Patente n° 35511313

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN  
 MONNAIE ETRANGERE**

AU 31 Décembre 2023

En milliers de dirhams

DESIGNATION	MONTANT
<b>ACTIF :</b>	
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	
3.Créances sur la clientèle	1 469
4.Créances acquises par affacturage	
5.Titres de transaction et de placement	
6.Autres actifs	522
7.Titres d'investissement	
8.Titres de participation et emplois assimilés	
9.Créances subordonnées	
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location	410 133
11.Immobilisations incorporelles	
12.Immobilisations corporelles	



<b>Total de l'Actif</b>	<b>412 124</b>
<b><u>PASSIF:</u></b>	
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	<b>427 946</b>
3.Dépôts de la clientèle	<b>5 091</b>
4.Titres de créance émis	
5.Autres passifs	<b>3 011</b>
6.Provisions pour risques et charges	
7.Provisions réglementées	
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
9.Dettes subordonnées	
10.Ecarts de réévaluation	
11.Réserves et primes liées au capital	
12.Capital	
13.Actionnaires.Capital non versé (-)	
14.Report à nouveau (+/-)	<b>-1 797</b>
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	<b>-22 126</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>412 124</b>
<b><u>HORS-BILAN:</u></b>	
ENGAGEMENTS DONNES	<b>2 493</b>
ENGAGEMENTS RECUS	

Tableau 1

**MARGE D'INTERETS**  
**AU 31 Décembre 2023**

	En milliers de dirhams	
	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et produits assimilés	1 354	5 396
Intérêts et charges assimilées	359 146	329 346
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>-357 791</b>	<b>-323 950</b>

**PRODUITS DES TITRES DE PROPRIETE**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams	
Nature des titres de propriété	Revenus des titres perçus en 2023
titres de participation	<b>1 374</b>

**COMMISSIONS (VERSEES)****AU 31 Décembre 2023**

<b>TITRES</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Commissions sur fonctionnement de comptes		
Commissions sur moyens de paiement	486	662
Commissions sur opérations sur titres		
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
Commissions sur prestations de service sur crédit	1 454	2 174
Commissions sur activités de conseil et d'assistance		
Commissions sur ventes de produits d'assurance		
Autres commissions sur prestations de service	606	682
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>2 547</b>	<b>3 518</b>

**RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE****AU 31 Décembre 2023****NEANT**

**CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**  
**DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

<b>CHARGES</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b><u>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</u></b>	<b><u>87 489</u></b>	<b><u>86 312</u></b>
<b>.Charges de personnel</b>	<b>39 999</b>	<b>38 025</b>
- Salaires et appointements	27 133	25 829
- Charges d'assurances sociales	4 934	4 758
- Charges de retraite	2 901	2 703
- Autres charges de personnel	5 031	4 736
<b>. Impôts et taxes</b>	<b>2 464</b>	<b>2 745</b>
<b>. Charges externes</b>	<b>39 274</b>	<b>41 618</b>
- Loyers de crédit-bail et de location	3 395	3 413
- Frais d'entretien et de réparation	7 628	7 518
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	15 133	15 752
- Primes d'assurances	514	947
- Transports et déplacements	1 123	907
- Missions et réceptions	316	273
- Publicité, publications et relations publiques	132	206
- Autres charges externes	11 034	12 602
<b>. Autres charges générales d'exploitation</b>	<b>4 365</b>	<b>1 778</b>
- Frais préliminaires		
- Frais d'acquisitions des immobilisations	18	18
- Autres charges réparties sur plusieurs exercices		
- Dons, libéralités et lots	800	1 011
- Diverses autres charges générales d'exploitation	3 548	749
<b>. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>1 386</b>	<b>2 147</b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	63	102
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 323	2 045
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles		

**AUTRES PRODUITS ET CHARGES**  
**DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

PRODUITS	31/12/2023	31/12/2022
<b><u>Autres produits bancaires</u></b>		
- Produits sur créances subordonnées		
- Produits sur engagements sur titres		
- Produits sur engagements sur produits dérivés		
- Produits sur opérations de change		
- Divers autres produits bancaires		
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</u></b>	<b><u>3 497</u></b>	<b><u>3 130</u></b>
- Produits sur valeurs et emplois divers		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	40	3
- Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
- Produits accessoires		
- Subventions reçues		
- Autres produits d'exploitation non bancaire	3 457	3 127
<b><u>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</u></b>	<b><u>181 758</u></b>	<b><u>120 062</u></b>
- Reprises de provisions pour créances en souffrance	127 317	87 294
- Récupérations sur créances amorties		
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement		
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
- Reprises de provisions pour autres risques et charges	41 969	32 767
- Reprises de provisions réglementées		
- Reprises des autres provisions	12 472	0
<b><u>PRODUITS NON COURANTS</u></b>	<b><u>14 703</u></b>	<b><u>406</u></b>
- Reprises des amortissements non courants		
- Reprises de provisions non courantes		
- Autres produits non courants	14 703	406

En milliers de dirhams

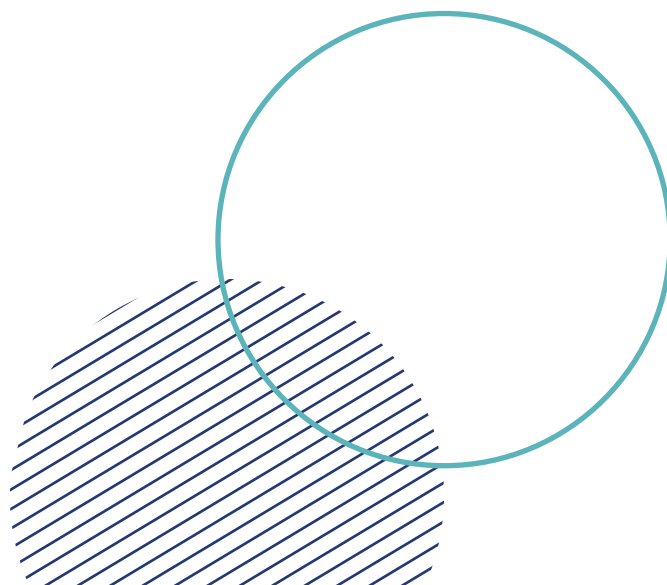
<b>CHARGES</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b><u>.Autres charges bancaires</u></b>	<b><u>2 547</u></b>	<b><u>3 518</u></b>
- Charges sur moyens de paiement	486	662
- Autres charges sur prestations de service	1 980	2 771
- Charges sur dettes subordonnées et fonds publics affectés		
- Charges sur engagements sur titres		
- Charges sur produits dérivés		
- Charges sur opérations de change	0	0
- Diverses autres charges bancaires	81	85
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</u></b>	<b><u>477</u></b>	<b><u>710</u></b>
- Charges sur valeurs et emplois divers	477	710
- Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
<b><u>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</u></b>	<b><u>201 340</u></b>	<b><u>265 725</u></b>
- Dotations aux provisions pour créances en souffrance	179 808	173 302
- Pertes sur créances irrécouvrables	0	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
- Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
- Dotations aux provisions pour autres risques et charges	21 532	68 452
- Dotations aux provisions réglementées		
- Dotations aux autres provisions	0	23 972
<b><u>CHARGES NON COURANTES</u></b>	<b><u>27 442</u></b>	<b><u>10 582</u></b>
- Dotations non courantes aux amortissements		
- Dotations non courantes aux provisions		
- Autres charges non courantes	27 442	10 582

**PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL  
AU 31 Décembre 2023**

INTITULES	En milliers de dirhams	
	Montant	Montant
<b><u>I. RESULTAT NET COMPTABLE</u></b>	<b>127 808</b>	
* Bénéfice net	127 808	
* Perte nette		-
<b><u>II REINTEGRATIONS FISCALES</u></b>		
1. Courantes	<b>30 779</b>	
- Résultat Déficitaires Activité Offshore		
- Dons et libérations		
- autres charges externes		
- Dotations / risques et charges		
- Pénalités de retard		
- Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats		
- Dotations aux amort. Des Immo. Hors Exploitations		
2. Non courantes	<b>98 614</b>	
- Cotisation solidarité	11 088	
- Impôts sur les sociétés	87 526	
<b><u>III. DEDUCTIONS FISCALES</u></b>		
1. Courantes		<b>25 343</b>
- Revenus de participation		
- Resultat Bénéficiaire Activité Offshore		
2. Non courantes		
<b>Total</b>	<b>257 201</b>	<b>25 343</b>

<b><u>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</u></b>		<b>Montant</b>
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		<b>231 858</b>
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b><u>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</u></b>		
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3		
* Exercice n - 2		
* Exercice n - 1		
<b><u>VI. RESULTAT NET FISCAL</u></b>		
Bénéfice net fiscal (A - C)		<b>231 858</b>
ou déficit net fiscal (B)		
		<b>Montant</b>
<b><u>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u></b>		
<b><u>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u></b>		
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3		
* Exercice n - 2		
* Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)



**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (A)	228 073
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	30 779
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	25 343
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	233 509
. Impôt théorique sur résultat courant (-) (B)	88 150
. Résultat courant après impôts (=) (A-B)	139 923

**II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES**

NEANT

R.S. : MAGHREBAIL  
 Identifiant Fiscal : 01085125  
 Patente n° 35511313

ETAT B34

**DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE**  
**DU 01 janvier 2023 AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

NATURE	Solde début d'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T V A de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. T.V.A. Facturée	255 677	791 174	769 638	277 213
B. T.V.A. Récupérable				
* sur charges	728	38 856	39 103	481
* sur immobilisations	100 911	653 406	651 668	102 649
	<b>101 639</b>	<b>692 261</b>	<b>690 771</b>	<b>103 130</b>
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A. = ( A - B )	154 037	98 912	78 867	174 083



ETAT A1

**PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES**  
**AU 31 Décembre 2023**

**INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT**

**ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ETIC)**

**A- Principes et méthodes comptables**

**Contrats de crédit-bail :** La durée d'un contrat de crédit-bail est composée de deux périodes. La première, irrévocable, varie selon la nature du bien entre 24 et 120 mois après laquelle le locataire peut, soit racheter le bien au prix de la valeur résiduelle fixée dans le contrat, soit le rendre à la société de crédit-bail, soit renouveler le contrat pour une 2ème période de 3 ans .

Au cours de la première période du contrat, les redevances sont généralement mensuelles; elles sont annuelles pour la seconde.

Les redevances sont basées sur le prix de revient hors taxes de l'immobilisation majoré des frais financiers et d'une marge bénéficiaire pour la société. Les taxes, assurances, frais d'entretien et réparation des biens sont à la charge des locataires.

**A1- Principales méthodes d'évaluation spécifiques de l'entreprise**

**A.1.1 Immobilisations en non valeur**

Il s'agit de frais d'augmentation de capital amortis sur 5 ans.

**A.1.2 Immobilisations corporelles**

**Immobilisations en leasing:** Les opérations de leasing sont considérées par la société comme des contrats de location-exploitation, c'est-à-dire qu'elle enregistre dans ses livres le coût de l'actif donné en location et prend en charge les amortissements correspondants.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors taxes et sont amorties selon l'usage des sociétés de financement sur la durée du contrat de crédit-bail.

**Immobilisations exploitées par la société :** Ces immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation.

**Provisions pour créances en souffrance :** La provision pour créances en souffrance est faite conformément aux dispositions de la circulaire 19G de Bank Al-Maghrib .

**ETAT DES DEROGATIONS****AU 31 Décembre 2023**

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		<b>NEANT</b>
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		<b>NEANT</b>
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		<b>NEANT</b>

**ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES****AU 31 Décembre 2023**

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		<b>NEANT</b>
II. Changements affectant les règles de présentation		<b>NEANT</b>

**REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**  
**AU 31 Décembre 2023**

Montant du capital:	138 418 200,00 DH		
Montant du capital social souscrit et non appelé	.....		
Valeur nominale des titres	100,00 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
BMCE BANK BANK OF AFRICA	726 220	726 220	52.47%
RMA	387 158	387 158	27.97%
ASSURANCES MAMDA	55 279	55 279	3.99%
ASSURANCES MCMA	55 279	55 279	3.99%
AUTRES PORTEURS	160 246	160 246	11.58%
<b>TOTAL CAPITAL</b>	<b>1 384 182</b>	<b>1 384 182</b>	<b>100%</b>

**ETAT C2**

**AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

	Montants		Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b> Décision de l'AGO du 09 MAI 2023		<b>B- Affectation des résultats</b>	
Report à nouveau	355 831	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	69 209
Résultat net de l'exercice	118 952	Autres affectations	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	405 574
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>474 783</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>474 783</b>

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**  
**AU 31 Décembre 2023**

En milliers de dirhams

	2023	2022	2021
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	1 086 958	1 028 359	978 616
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	332 124	440 734	363 141
2- Résultat avant impôts	215 334	201 002	175 709
3- Impôts sur les résultats	87 526	82 050	76 658
4- Bénéfices distribués	69 209	69 209	41 525
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	49 743	29 842	22 716
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	92	86	72
Bénéfice distribué par action ou part sociale	50	50	30
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	31 580	30 445	30 418
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	111	112	110

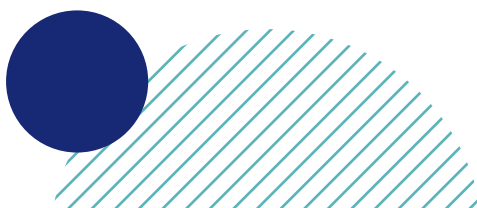
**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

**I. DATATION**

. Date de clôture (1) :	31 Décembre 2023
. Date d'établissement des états de synthèse (2) :	13 Mars 2024
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE**

Dates	Indications des événements
. Favorables	NEANT
. Défavorables	NEANT



**EFFECTIFS**  
**AU 31 Décembre 2023**

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés	111	112
Effectifs utilisés	111	112
Effectifs équivalent plein temps	111	112
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	111	112
Effectifs affectés à des tâches bancaires ( équivalent plein temps)		
Cadres ( équivalent plein temps)	82	81
Employés ( équivalent plein temps)	29	31
dont effectifs employés à l'étranger		

**TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS**

AU 31 Décembre 2023

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Titres dont l'établissement est dépositaire	<b>NEANT</b>			
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire				
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

**RESEAU**

AU 31 Décembre 2023

(en nombre)

RESEAU	31/12/2023	31/12/2022
Guichets permanents Guichets périodiques Guichets automatiques de banque Succursales et agences à l'étranger Bureaux de représentation à l'étranger	<b>NEANT</b>	

**COMPTES DE LA CLIENTELE**

AU 31 Décembre 2023

(en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants Comptes chèques, hors MRE Comptes MRE Comptes d'affacturage Comptes d'épargne Comptes à terme Bons de caisse	<b>NEANT</b>	

## ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET PROVISIONS

	31/12/2023	31/12/2022
Créances Pré-douteuses	33 288	33 128
Créances Doubteuses	43 510	61 584
Créances Compromises	1 655 219	1 556 779
<b>Total créances en souffrance</b>	<b>1 732 018</b>	<b>1 651 491</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>1 285 329</b>	<b>1 232 838</b>
<b>Taux de couverture</b>	<b>87.76%</b>	<b>87.69%</b>



## ÉTAT DES HONO VÉRÉS AUX CAC

	FIDAROC GRANT THORNTON			BDO Audit Tax & Advisory			HDID ET ASSOCIES			TOTAL
	Montant/Année			Montant/Année			Montant/Année			
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes	200 000,00	200 000,00	230 000,00	200 000,00	200 000,00				180 000,00	1 210 000,00

## NOTES

### 1. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE :

Concernent essentiellement les crédits au logement et à la consommation octroyées au personnel pour un montant de 2,4 Mdh. Le reliquat, soit 13 Mdh, correspond aux valeurs résiduelles et taxes diverses relatives aux opérations de crédit-bail.

### 2. AUTRES ACTIFS :

Cette rubrique s'établit à 133 Mdh et comprend essentiellement les impôts et taxes à récupérer pour 100 Mdh les appels de fonds des affaires consortiales en cours de règlement pour 16,5 Mdh ainsi que les avances à la société immobilière ORE pour 2,4 Mdh.

### 3. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS :

représentent notre participation dans Locasom pour 10,1 Mdh, dans Vivalis pour 4,1 Mdh, dans la société ORE pour 3,3 Mdh.

### 4. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL :

Les opérations de leasing sont considérées par la société comme des contrats de location-exploitation, c'est-à-dire qu'elle enregistre dans ses livres le coût de l'actif donné en location et prend en charge les amortissements correspondants. Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors taxes et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée des contrats correspondants.

Les immobilisations en cours concernent essentiellement les règlements faits aux fournisseurs du matériel donné en crédit-bail, pour des contrats signés dont la période de location n'interviendra qu'à partir de l'exercice suivant.

Conformément aux dispositions du nouveau plan comptable des établissements de crédit entré en vigueur à compter du 01 janvier 2000, cette rubrique inclut les créances clients impayées.

Ces immobilisations données en crédit-bail s'analysent comme suit :



Montants en Kdh	2022	2023
<b>Immobilisations nettes en crédit-bailet en location simple :</b>	<b>12 807 069</b>	<b>12 330 305</b>
Immobilisations brutes en Crédit-bail Mobilier :	15 590 395	14 639 922
Cumul amortissements Crédit-bail Mobilier :	-8 405 010	-7 830 107
Cumul provisions Crédit-bail Mobilier :	-159 721	- 153 482
Immobilisations brutes en Crédit-bail Immobilier :	7 455 987	7 351 799
Cumul amortissements Crédit-bail Mobilier :	-3 184 079	-3 067 560
Cumul provisions Crédit-bail Mobilier :	-193 491	- 101 271
Immobilisations en cours :	1 080 061	950 533
Immobilisations données en Location simple :	47 306	37 339
<b>Créances nettes TTC :</b>	<b>575 621</b>	<b>503 132</b>
Créances en souffrance TTC :	1 732 018	1 651 493
Autres créances clients TTC :	128 933	84 477
Cumul Provisions :	-1 285 330	-1 232 838



## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Il s'agit des immobilisations à usage société. Elles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation.

## 6. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS :

Cette rubrique englobe les crédits à court, moyen et long termes ainsi que les intérêts courus à payer y afférents. Ces dettes s'analysent comme suit :

Montants en Kdh	2022	2023
Dettes à terme :	7 001 692	7 358 231
Dettes à vue :	1 760 363	896 225
Intérêts courus à payer :	17 685	18 106

## 7. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE :

concernent les dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail pour 44,1 Mdh et les autres comptes créditeurs pour 66,8 Mdh.

## 8. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

concernent principalement les bons des sociétés de financement émis, en 2019 pour 100 Mdh, en 2020 pour 214 Mdh, en 2021 pour 585 Mdh, en 2022 pour 702 Mdh et en 2023 pour 730 Mdh.

## 9. AUTRES PASSIFS :

Ils s'établissent à 456 Mdh et incluent essentiellement les fournisseurs de biens et services donnés en crédit-bail pour 116Mdh ainsi que la TVA à payer 274 Mdh.

## 10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Il s'agit des provisions constituées au cours des exercices antérieurs pour faire face à des risques divers.

## 11. CAPITAUX PROPRES :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Montants en Kdh	31/12/2023	31/12/2022
Réserve légale :	13 842	13 842
Autres réserves :	128 236	128 236
Prime d'émission :	273 080	273 080
Capital :	13 842	138 418
Report à nouveau :	405 574	355 831
Résultat net de l'exercice :	127 808	118 952
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 086 958</b>	<b>1 028 359</b>

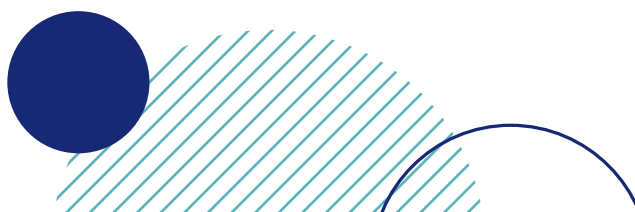
Le capital social, entièrement libéré, est représenté par 1 384 182 actions de valeur nominale 100,00 dirhams chacune.

## 12. ENGAGEMENTS DONNÉES :

Il s'agit des contrats de crédit-bail signés, en cours de réalisation.

## 13. ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT :

Il s'agit des opérations de crédit-bail assorties d'une garantie bancaire.



# PROJET DE RESOLUTIONS

## 1ÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, et examiné les comptes sociaux du cinquante et unième exercice de la société, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve.

## 2ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le bénéfice net de l'exercice 2023 s'établit à 127 807 973,35 dirhams auquel s'ajoute le report à nouveau de 405 573 938,12 dirhams.

Elle décide donc de les affecter selon la répartition suivante :

Dividendes (50 dh)	69.209.100,00
--------------------	---------------

Le solde de 464 172 811,48 dirhams étant reporté à nouveau.

Le dividende de 50 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du conseil, sera mis en paiement à partir du 15 juillet 2024.

## 3ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2023 pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

## 4ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports des commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et HDID & ASSOCIES, au titre de l'exercice 2023, sur les conventions libres et réglementées, les approuvent dans leurs intégralités et sans réserves.

## 5ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, au titre de l'exercice 2023, à 1.280.000,00 dirhams l'enveloppe allouée à la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés.

## 6ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

## LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE RELATIFS À L'EXERCICE 2023

- Communiqué de presse financier du 1er trimestre 2023.
- Communiqué de presse financier du 2ème trimestre 2023.
- Communiqué des résultats au 30 Juin 2023 & publications des comptes sociaux au 30 Juin 2023.
- Communiqué de presse financier du 3ème trimestre 2023.
- Communiqué de presse financier du 4ème trimestre 2023.
- Communiqué de presse des Résultats au 31 Décembre 2023.
- Publications des états de synthèse au 31 Décembre 2023.



## RESEAU :

### SIEGE SOCIAL

45, boulevard Moulay Youssef – Casablanca

**Tél.** : 05 22 20 34 04 / 48 65 00

**Fax** : 05 22 27 44 18

[maghrebail@maghrebail.ma](mailto:maghrebail@maghrebail.ma)

### CASABLANCA

Agence Moulay Youssef

28, boulevard Moulay Youssef – Casablanca

**Tél.** : 05 22 20 33 04 / 48 65 00

**Fax** : 05 22 27 44 18

[maghrebail@maghrebail.ma](mailto:maghrebail@maghrebail.ma)

### RABAT

Angle rues Patrice Lumumba et Ghafsa – Rabat

**Tél.** : 05 37 26 34 31 / 32

**Fax** : 05 37 26 34 30

[maghrebail.rabat@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.rabat@maghrebail.ma)

### MARRAKECH

Guéliz-Bd Mohamed V, Immeuble GUELIZIUM,

2ème étage n°18- Marrakech

**Tél.** : 05 24 43 67 27 / 05 24 43 68 56

**Fax** : 05 24 43 67 12

[maghrebail.marrakech@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.marrakech@maghrebail.ma)

### TANGER

3, Résidence Miraflores 1er étage n°6-Tanger

**Tél.** : 05 39 32 00 61 / 62

**Fax** : 05 39 32 00 64

[maghrebail.tanger@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.tanger@maghrebail.ma)

### TANGER FREE ZONE

Lot 40 A, Z F Business center 3ème étage, Bureau

n°C4, Zone Franche d'Exportation – Tanger

**Tél.** : 05 39 32 00 61 / 62

**Fax** : 05 39 32 00 64

[maghrebail.tanger@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.tanger@maghrebail.ma)

### AGADIR

38, Avenue Hassan II, Immeuble Oumlil – Agadir

**Tél.** : 05 28 84 38 48

**Fax** : 05 28 84 39 83

[maghrebail.agadir@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.agadir@maghrebail.ma)

### FES

10, Avenue Allal Ben Abdallah – Fès

**Tél.** : 05 35 65 20 91 / 99

**Fax** : 05 35 65 20 97

[maghrebail.fes@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.fes@maghrebail.ma)

### Oujda

30, Boulevard Mohammed V, 3ème étage,

Immeuble de l'Excellence – Oujda

**Tél.** : 05 36 69 60 72 / 82

**Fax** : 05 36 69 60 86

[maghrebail.oujda@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.oujda@maghrebail.ma)

### KENITRA

Résidence la chope 15, Bureau n°1, 4ème étage,

rue Sebou – Kenitra

**Tél.** : 05 37 37 81 62 / 05 37 36 05 24

[maghrebail.kenitra@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.kenitra@maghrebail.ma)






**MAGHREBAIL**



 45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca 20 070

 Tél. : 0522 20 33 04

 [www.maghrebail.ma](http://www.maghrebail.ma)  
[www.leasebox.ma](http://www.leasebox.ma)